

À LA UNE

Aujourd'hui je me fais vacciner
contre la Covid-19

P.5

EN PRATIQUE

Mettre en place le RGPD
au cabinet dentaire

P.15

FORMATION UFSBD

Faites votre choix !
Cl@sses virtuelles / Digital
Learning / Présentiel

P.21

Pratiques dentaires

N° 41

www.ufsbd.fr



LE MAGAZINE DE L'UFSBD

MARS 2021

VACCINATION : TOUS CONCERNÉS ET TOUS ACTEURS !

P.31



Betadine®

le bon réflexe antiseptique en
bain de bouche

Son spectre d'activité est celui de l'iode⁽¹⁾



**Il est recommandé de faire effectuer au patient un
bain de bouche antiseptique avant tout soin**



Betadine® 10% (povidone iodée) SOLUTION POUR BAIN DE BOUCHE

Traitement local d'appoint des infections de la cavité buccale et soins post-opératoires en stomatologie⁽¹⁾. À partir de 6 ans.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Européen n°2016/679 « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de vos données

personnelles, d'en demander le cas échéant la portabilité. Vous avez également le droit de vous opposer, dans les conditions prévues par la loi, au traitement de vos données personnelles ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits à tout moment par email à dataprivacy@viatris.com ou par téléphone au 0800 91 02 69.

Non soumis à prescription médicale.

Non remboursé par la Sécurité Sociale. Agréé aux collectivités.

Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit sur la base de données publique du médicament directement sur le site internet : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

Avis de la Commission de la Transparence disponible sur : www.has-sante.fr

Mylan SAS, située 117, allée des Parcs, 69792 Saint-Priest, France et Mylan Medical SAS, située 42/44, rue Washington, 75008 Paris, France sont responsables conjoints du traitement de vos données personnelles. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Européen n°2016/679 « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de vos données personnelles, d'en demander le cas échéant la portabilité. Vous avez également le droit de vous opposer, dans les conditions prévues par la loi, au traitement de vos données personnelles ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits à tout moment par email à dataprivacy@viatris.com ou par téléphone au 0800 91 02 69.

Dans le cas où vous recevez des courriers électroniques de la part de Mylan, vous pouvez en outre vous désinscrire à tout moment de nos listes de diffusion, en utilisant le lien suivant : serviceclientshospital@viatris.com. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de protection des données personnelles pour la France.

Pour plus d'information sur la protection des données personnelles par Mylan, veuillez consulter notre notice d'information au lien suivant : <https://www.viatris.com/fr-FR/lm/countryhome/Privacy-Policy>

(1) RCP BETADINE 10 POUR CENT, solution pour bain de bouche.

(2) HAS. Avis de la Commission de la Transparence de Betadine® 10%, gargarisme - bain de bouche. 4 septembre 1996.

(3) Guide de prévention des infections liées aux soins en chirurgie dentaire et en stomatologie, Direction Générale de la Santé - Ministère de la Santé et des Solidarités. Deuxième Edition, juillet 2006.



Vaccination : les chirurgiens-dentistes en première ligne pour éduquer les patients

Alors que l'attention et les débats publics sont accaparés par le vaccin contre la Covid-19, un constat plus large - et alarmant - tend à être occulté : la France est l'un des pays les plus réfractaires au monde s'agissant de vaccination et accuse un retard dangereux, sinon coupable, en la matière. Face à cette situation, le fatalisme n'est pas une option et nous pouvons, collectivement, contribuer à éclairer et à sensibiliser la population.



EN TANT QUE PROFESSIONNELS DE SANTÉ, LES CHIRURGIENS-DENTISTES PORTENT UNE MISSION D'ÉDUCATION DE LEURS PATIENTS : IL EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ DE MONTRER L'EXEMPLE ET DE SENSIBILISER.



Près de 150 ans après avoir éprouvé le concept de vaccination de l'homme en traitant le jeune Joseph Meister contre la rage, l'héritage de Louis Pasteur est à la peine, et ce jusque dans son pays natal. Selon une étude réalisée par Ipsos en partenariat avec le Forum économique mondial et publiée en décembre 2020, seuls 4 Français sur 10 souhaitaient se faire vacciner contre la Covid-19 plaçant l'Hexagone sur la plus haute marche des pays vaccino-réfractaires... Les chiffres ont heureusement nettement augmenté.

Une piqûre de rappel nécessaire quant à l'utilité du vaccin

On apprend dans le même temps que 14 % des personnes interrogées se déclarent anti-vaccins de manière générale. L'on peut parler de doute, d'insoumission ou d'ignorance, le constat est implacable. La France est à la traîne sur les sujets de vaccination. Et ce alors même qu'une prise de conscience se manifeste du côté des pouvoirs publics, avec un sursaut notable en 2018 notamment et l'extension de l'obligation vaccinale pour les enfants sur 11 vaccins contre 3 précédemment.

Dans ce contexte, l'UFSBD incite l'ensemble des confrères chirurgiens-dentistes à se faire vacciner contre la Covid-19, quand le planning de déploiement de la campagne de vaccination le permettra (cf. À la Une). Au-delà, nous voulons aussi rappeler et insister sur le rôle et la mission d'éducation des patients que nous portons - il est de notre responsabilité de montrer

l'exemple, et de sensibiliser. En nous fondant sur des éléments de discours simples et intelligibles : la vocation de protection des vaccins anti-Covid, leur efficacité, testée et démontrée, à 95 % pour certains, leur sûreté ou encore l'autorisation de mise sur le marché accordée par l'Agence Européenne du Médicament.

De la Covid au HPV, un même rôle : éduquer

Mais à l'heure où le vaccin anti-Covid trône dans les médias et les discussions parmi le grand public, une décision récente est passée relativement inaperçue alors qu'elle constitue une avancée importante en matière de santé publique. L'extension de la recommandation de vaccination HPV aux garçons de 11 à 14 ans, avec rattrapage possible jusqu'à 19 ans, par la Haute Autorité de Santé (cf. rubrique Santé Publique), constitue en effet un progrès majeur dans la prévention des cancers oraux. Les infections au papillomavirus humain peuvent être le point de départ de l'apparition et du développement de différents cancers. Ils sont responsables de 100 % des cancers du col de l'utérus. Mais de nombreux cancers de l'oropharynx, des amygdales en particulier, liés au HPV sont susceptibles de se manifester chez les filles comme chez les garçons, et la vaccination peut permettre de les éviter, alors qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de dépistage organisé sur ce sujet. Alors capitalisons sur les rendez-vous M'T Dents à 12, 15 et 18 ans. Ce sont justement ces jeunes que nous recevons à cette occasion qui sont concernés par les timings de vaccination HPV : ne laissons pas passer cette chance pour sensibiliser et orienter les familles sur cet enjeu.

Dr SOPHIE DARTEVELLE, **Présidente de l'UFSBD**

SOMMAIRE N° 41



11



15



31

3 ÉDITO

Vaccination :
les chirurgiens-dentistes en
première ligne pour éduquer les
patients

5 À LA UNE

Aujourd'hui je me fais vacciner
contre la Covid-19

6 ACTUALITÉS

11 GRAND TÉMOIN

11 **Dr Daniel LÉVY-BRUHL**,
de Santé Publique France

15 EN PRATIQUE

15 **Mettre en place le RGPD
au cabinet dentaire**

21 FORMATION

21 **Faites votre choix !**
Cl@sses virtuelles / Digital Learning /
Présentiel

31 SANTÉ PUBLIQUE

31 **HPV**
Les chirurgiens-dentistes en première
ligne pour faire avancer la prévention
et la vaccination

Pratiques Dentaires, le magazine de l'UFSBD, est édité par l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, 7 rue Mariotte, 75017 Paris – Tél.: 01 44 90 72 80 / Fax: 01 44 90 97 82 • **Directeur de la publication:** Dr Sophie Dartevelle • **Rédacteur en chef :** Dr Benoît Perrier • **Responsables de rubrique:** Laurent Poupelloz (*Actualités*) – Dr Xavier Braeckevelt (*En pratique*) – Dr Anne Abbé-Denizot (*Santé Publique*) – Laurence Chassang (*Formation*) • **Ont également participé à ce numéro:** Véronique Gardon • **Rédaction:** Florian Maire • **Conception et réalisation:** UFSBD • **Crédits photo:** photothèque UFSBD, Adobe Stock • **Régie publicitaire:** Laurent Poupelloz, tél. : 01 44 90 93 99, e-mail: laurentpoupelloz@ufsbdd.fr • Magazine distribué à l'ensemble de la profession.

SOYEZ
CONNECTÉ



« CONTINUEZ À INVITER,
LIKER, COMMENTER,
PARTAGER! »

Suivez notre page pour connaître
les actualités de la profession
et découvrir notre offre
de formation continue.



Aujourd'hui je me fais vacciner contre la Covid-19

Ces dix dernières années, la France est devenue le terrain de jeu des champions mondiaux des vaccino-sceptiques. Cette réticence qui aurait pu compromettre la réussite de la campagne de vaccination contre la Covid-19 heureusement marque le pas. que le vaccin est à ce jour le seul moyen d'en finir avec cette pandémie, et de retrouver une vie normale avec ouverture de tous les lieux dits « non essentiels », à condition toutefois de continuer à respecter les gestes barrière.

Le nombre important de professionnels de santé de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités se faisant actuellement vacciner à valeur d'exemple pour nos patients, et est à même de les rassurer sur la sécurité des vaccins contre la Covid-19.

Alors, dès que vous le pourrez, dans le respect des phases de déploiement de la campagne de vaccination, faites-vous vacciner.

Et incitez vos équipes et vos patients à le faire !

Toutes les études et données scientifiques concernant la sécurité des vaccins contre la Covid-19 sont disponibles et publiques. Les essais cliniques ont été réalisés sur 40 000 patients. Pour l'instant, après des millions de doses administrées dans le monde, seuls quelques patients (1 pour 100 000), ayant par ailleurs un terrain allergique, ont développé une réaction, sans gravité comme cela peut être le cas pour tout vaccin.

Et pourtant, certains réseaux sociaux sont toujours le déversoir et le défouloir d'anti-vax de tous horizons, et véhiculent de fausses informations... Les mêmes sans doute qui crient aux mesures liberticides prises dans le cadre de cette crise sanitaire.

On le voit tous les jours dans nos cabinets, de trop nombreux patients doivent encore être convaincus de la nécessité de se faire vacciner.

Certains, particulièrement les plus de 65 ans, seront sensibles à l'argument de « l'immunité individuelle ». Quant aux plus jeunes, il sera nécessaire d'aller au-delà pour les convaincre. Ils se sentent invulnérables alors à quoi bon se faire vacciner ?



Mais tous seront sensibles au bénéfice collectif, à la protection des plus fragiles dans une approche altruiste de la vaccination qui nous permettra de sortir du tunnel dans lequel nous nous trouvons depuis mars 2020.

Alors, pour nous protéger, protéger nos proches et nos patients,

**OSONS
LA VACCINATION.**

Alara - La réglementation en radioprotection évolue : qu'est-ce que cela implique pour vous ?

Comme la plupart des cabinets dentaires, vous externalisez les missions de la PCR à une société spécialisée en radioprotection comme Alara Expertise. Pour continuer à vous épauler, cette société devra obtenir la certification OCR avant le 1^{er} juillet 2021.

Profitez d'une offre exceptionnelle ! Organisme Compétent en Radioprotection (OCR) depuis 2020, et prestataire de services depuis plus de 15 ans, Alara Expertise a mis en place une offre d'accompagnement exceptionnelle pour les cabinets dentaires. Pour célébrer notre certification, nous offrons à nos 200 premiers souscripteurs de nombreuses options gratuites, rendez-vous sur notre site internet pour découvrir notre « Pack Conseiller en Radioprotection » : www.alara-expertise.fr

Comme plus de 3 000 cabinets dentaires, confiez-vous votre radioprotection et gagnez en sérénité.

Nous contacter :
dentaire@alara-expertise.fr
03 69 67 22 03



meridol® PROTECTION GENCIVES bain de bouche

Seulement 42 % de la plaque dentaire est éliminée par un brossage seul⁽¹⁾, un contrôle chimique de la plaque s'avère donc nécessaire. L'association fluorure d'étain stabilisée par le fluorure d'amines Olafluor contenue dans le bain de bouche meridol® est la solution idéale :

- Action anti-bactérienne
- Sans alcool avec un goût agréable
- Utilisable au quotidien et au long cours

Le bain de bouche meridol® réduit de 68 % la formation de la plaque dentaire^{2,3} !

L'idéal pour une observance optimale tout en étant le complément parfait du dentifrice.



➔ Retrouvez plus d'informations : www.colgateprofessional.fr/

(1) Brossage avec un dentifrice au fluorure classique. - Chapple I, et al. Clin Periodontol 2015;42 (Spec Iss): S71-S76. (2) Hamad CA, et al. Poster présenté à EuroPerio 2015. (3) par rapport aux patients qui effectuent un brossage seul.



Automatisez la prise de rendez-vous grâce à JULIE RENDEZ-VOUS

Protocoles de prise en charge, temps d'aération, moins de patients par jour, des carnets de rendez-vous à plus court terme, l'optimisation organisationnelle n'a jamais été aussi importante.

Si reprendre en main votre agenda est l'un de vos chantiers, avez-vous pensé à la prise de rendez-vous en ligne ?

Simple et sans externalisation de vos données patients, vous pouvez automatiser la prise de rendez-vous de vos patients grâce à JULIE RENDEZ-VOUS, l'unique service intégré à votre logiciel Julie.

Jours, plages horaires et motifs de rendez-vous que vous souhaitez rendre disponibles : c'est vous qui décidez du paramétrage de A à Z ! Vous gardez une parfaite maîtrise de votre planning et de vos informations.

Synchronisé en temps réel, votre agenda s'autogère selon vos propres consignes.

Vous vous offrez du temps, vous offrez de la simplicité à vos patients !

➔ www.julie.fr

3M

Il y a près de dix ans, 3M a lancé le 1^{er} adhésif véritablement universel. Depuis lors, l'efficacité de **3M™ Scotchbond™ Universal** a été cliniquement prouvée et ce produit est devenu l'adhésif universel le plus étudié au monde.

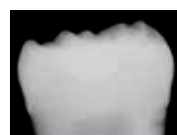
Aujourd'hui, l'adhésif **3M™ Scotchbond™ Universal Plus** fait évoluer la gamme des adhésifs universels. Il conserve tous les avantages de l'adhésif original **3M™ Scotchbond™ Universal** tout en offrant un contrôle et une prévisibilité accrues. Il offre :

- une **radio-opacité proche de celle de la dentine** pour réduire le risque d'erreur de diagnostic et de surtraitement invasif ;
- une adhérence de référence sur tous les substrats dentaires et matériaux de restauration, y compris la ceramo-céramique, avec une **formulation exempte de dérivés du BPA** comme le Bis-GMA ;
- il est entièrement compatible avec les produits de prise duale, ce qui élimine le besoin d'un flacon supplémentaire.

Comme son prédécesseur, l'adhésif **3M™ Scotchbond™ Universal Plus** convient à toutes les indications directes et indirectes et à toutes les techniques de mordançage sans qu'il soit nécessaire d'utiliser un primer ou un silane séparé. Et il n'y a toujours quasiment pas de sensibilité postopératoire.



Adhésif non radio-opaque



Adhésif 3M™ Scotchbond™ Universal Plus

➔ www.3mfrance.fr

Surmonter la crise sanitaire : repenser la relation avec vos patients

L'année qui vient de passer a été riche en bouleversements mais aussi en enseignements. 88 % des chirurgiens-dentistes ont vu leur planning chamboulé après la première vague, entre patientèle pas toujours au rendez-vous et séances de soins plus longues.

Pour faire face à ces modifications profondes, les équipes dentaires ont fait évoluer leur pratique.

7 chirurgiens-dentistes sur 10 comptent maintenir ces évolutions.

Gestion de l'agenda, organisation du cabinet dentaire, relations avec les patients...

➤ Retrouvez les résultats d'une enquête menée auprès des équipes dentaires sur les bouleversements de la pratique depuis la crise sanitaire, et le retour d'expérience de chirurgiens-dentistes et d'assistantes dentaires en vous rendant sur

<https://vu.fr/ULwA>

ou en cliquant sur le QR CODE

Doctolib



Listerine® Bain de bouche quotidien

LISTERINE® souhaite continuellement accompagner les équipes dentaires dans l'amélioration de la santé bucco-dentaire de leur patientèle en leur offrant la possibilité de recevoir des kits d'échantillons destinés au conseil des patients.

Pour commander dès maintenant le kit qui correspond aux besoins de vos patients, rien de plus simple :

➤ Rendez-vous sur

<https://pro.gamme-listerine.fr/> avec votre numéro RPPS

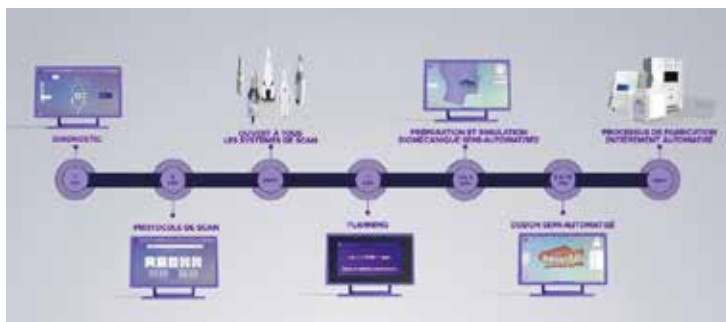


Les prothèses totales 2.0 en deux rendez-vous

Les prothèses totales de nouvelle génération présentent de nombreux avantages. Outre le temps de mise en charge désormais réduit à **2 rendez-vous**, d'autres bénéfices améliorent considérablement le traitement :



- **Meilleur confort pour le patient** : Notre procédé intègre une plaque palatine usinée en titane anodisé rose, qui assure un contact parfait avec la muqueuse du patient, réduit l'encombrement de la prothèse en bouche, et allège pour finir le poids de la prothèse.
- **Dents sur mesure** et parfaitement adaptées à l'anatomie du patient.
- **Meilleure durabilité** : La prothèse est plus solide, évitant tout risque de fracture de la résine.
- **Plaque titane** permettant d'intégrer des logements usinés dédiés aux attachements si nécessaire.
- Cette prothèse présente en outre l'avantage de s'intégrer parfaitement dans les nouvelles nomenclatures de remboursement pour le patient.



L'écosystème CIRCLE regroupe des innovations à chaque étape clés d'un traitement : empreinte, plan de traitement, préparation, modélisation, fabrication.

➤ Retrouvez-nous fin avril à l'occasion d'un webinar organisé conjointement avec l'UFSBD, pour découvrir l'écosystème CIRCLE, le process de pose de cette prothèse et ses avantages vus par le couple dentiste/patient

Substances Actives s'engage avec vous dans une démarche RSE et améliore sa politique de protection des données

La société Substances Actives, agence digitale dédiée aux professionnels de santé, souhaite dès 2021 approfondir ses efforts pour lutter contre les changements climatiques et ses effets. Actuellement, l'entreprise déjà adepte du papier propose des solutions majoritairement digitales et bien pensées pour limiter son impact carbone. Pour obtenir un impact neutre, voire positif sur l'environnement, Substances Actives va ainsi mettre en place un nouveau programme à chaque nouveau client : **planter des arbres dans des forêts françaises avec une gestion sylvicole durable pour compenser les émissions carbone générées par les solutions digitales (sites internet, programme vidéo en salle d'attente...) qu'elle crée.**

« Nous visons une neutralité carbone dès la fin 2021, toutes nos solutions digitales seront alors compensées en termes d'émissions CO2 », précise Mathieu Rouppert, CEO et fondateur de Substances Actives.



Concernant la vie privée des internautes, Substances Actives a également décidé de se détacher des services de Google Analytics dans un souci de transparence, afin d'éviter la récupération des données des sites de ses clients. Elle a choisi la solution éthique Matomo qui permet une meilleure confidentialité pour les données de ses clients et par conséquent de leurs patients !

Ce projet sera piloté par un nouveau membre de l'équipe entièrement consacré à cette mission afin de mettre en place une démarche RSE pérenne.

➔ www.substancesactives.com

Reveal® Clear Aligners

Révélez le sourire de vos patients en toute simplicité et transparence avec les nouveaux aligneurs **Reveal®** proposés par Henry Schein.

Conçus pour offrir une transparence accrue tout au long du traitement par rapport aux autres aligneurs du marché, ils sont garantis sans décoloration, voile terne ou jaunissement avec le temps.

Sans aucun attachement, les aligneurs **Reveal®** offrent au patient un rendu très esthétique et permettent de passer moins de temps au fauteuil.

Parfaitement adapté à l'anatomie dentaire, le bord lisse et festonné s'ajuste le long de la marge gingivale pour maximiser le confort de votre patient.

Les aligneurs sont conçus pour tous les cas qui ne nécessitent pas d'ajustement de l'occlusion.

Enfin, le logiciel de traitement est très simple et ergonomique.

Faites le choix d'aligneurs transparents du début à la fin et augmentez l'acceptation de vos plans de traitement !

reveal
CLEAR ALIGNERS



Experts dentaires par nature, les Laboratoires Vademecum

Depuis plus de 120 ans, les **Laboratoires Vademecum** utilisent le meilleur des plantes et enrichissent leurs formules d'extraits végétaux efficaces pour vous apporter une hygiène bucco-dentaire optimale.

Aujourd'hui, tous les dentifrices Vademecum sont à minima composés de 94 % d'ingrédients d'origine naturelle*, et jusqu'à 99 % pour les dentifrices Vademecum Bio.

Vademecum, s'efforce de minimiser l'empreinte environnementale de ses produits avec notamment un agent moussant naturel, issu d'amidon de maïs, un tube sans barrière aluminium, un étui en carton certifié FSC et recyclable.

Des graines à la plante, de la plante au dentifrice, du dentifrice à la salle de bains... Avec « Cultivons un meilleur brossage », les **Laboratoires Vademecum** s'engagent aussi bien pour l'hygiène bucco-dentaire de vos patients que pour la planète. Un ensemble de gestes du quotidien, à réaliser au moment du brossage des dents, pour prendre soin de vous et de l'environnement !

* Incluant de l'eau.



➔ www.vademecum.com

20 mars 2021

Journée Mondiale
de
la Santé
Bucco-Dentaire

ufsbd 

Votre dentiste complice de votre santé

« Mon dentiste m'a dit... »

À l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Bucco-Dentaire, l'UFSBD lance, pendant une semaine, une campagne de communication virale autour de la santé bucco-dentaire.

« Mon dentiste m'a dit... »
une série qui place la santé
bucco-dentaire au cœur
de la santé !

L'UFSBD postera du 15 au 20 mars 2021 sur les réseaux sociaux et sur sa chaîne YouTube une vidéo différente et complémentaire par jour « Mon dentiste m'a dit... » avec, en point d'orgue, la vidéo du 20 mars – date de la Journée Mondiale de la Santé Bucco-Dentaire – reprenant l'ensemble des points clés pour une bonne santé bucco-dentaire !

Parce que la santé bucco-dentaire se vit au quotidien, nous avons imaginé une série de six vidéos au ton volontairement décalé et proche des internautes, afin que tous les Français adoptent les « bons gestes au quotidien » pour leur santé orale, sans oublier, évidemment, d'inscrire la visite de contrôle chez le dentiste comme un rendez-vous annuel incontournable !

Épisode du 15 mars : Mon dentiste m'a dit : « l'hygiène bucco-dentaire, c'est élémentaire ! »

Dans cet épisode, nos concitoyens redécouvriront l'importance du brossage bi-quotidien et du nettoyage interdentaire, gestes barrières indispensables contre les pathologies bucco-dentaires.

Épisode du 16 mars : Mon dentiste m'a dit : « le fluor te rend plus fort ! »

Cet épisode a pour objectif de réaffirmer la place du fluor dans la stratégie de lutte contre les caries.

Épisode du 17 mars : Mon dentiste m'a dit : « bien manger, c'est le secret »

Un épisode qui rappelle que la santé bucco-dentaire est étroitement liée à une alimentation équilibrée sans grignotage et en limitant la consommation de boissons acides.

Épisode du 18 mars : Mon dentiste m'a dit : « ... de lui rendre visite régulièrement »

Alors que 4 Français sur 10 ne consultent toujours pas régulièrement leur praticien, cette vidéo est là pour les faire réintégrer un cercle vertueux pour leur santé.

Épisode du 19 mars : Mon dentiste m'a dit : « pour être en bonne santé, prenez soin de votre bouche »

Trop nombreux sont ceux qui ignorent encore le lien entre santé générale et santé bucco-dentaire et l'incidence des pathologies buccales sur certaines pathologies chroniques.

Enfin, l'épisode du 20 mars : ÉPILOGUE de cette semaine dédiée à la santé bucco-dentaire : Mon dentiste m'a dit : « on récapitule ! »

Un concentré de toutes les recommandations que vous portez au quotidien dans vos cabinets et que l'UFSBD diffuse depuis plus de 50 ans !

La diffusion virale se fera via nos réseaux sociaux (YouTube – Facebook – Twitter – Instagram – LinkedIn...) afin de toucher un maximum de personnes tout en leur permettant d'interagir entre elles, et d'être actrices de la viralité !

Nous comptons sur vous pour partager chaque épisode auprès de vos patients, de votre cercle privé et professionnel avec un seul objectif pour tous, celui de garder le sourire !



Adhérer à l'UFSBD, c'est affirmer la place de la prévention dans le quotidien de tous les Français et soutenir les actions éducatives de proximité des comités UFSBD



Je soutiens mon UFSBD départementale - Cotisation annuelle de 50 €

Docteur :

E-mail: Tél.:

Adresse du Cabinet :

Je souhaite adhérer à l'UFSBD de mon département et je joins un chèque de 50 euros.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de UFSBD + le n° de votre département (ex. : praticien des Bouches du Rhône = UFSBD 13) et d'adresser votre coupon accompagné de votre règlement à : **UFSBD ADHÉSION - 7 rue Mariotte - 75017 PARIS.**

• GRAND TÉMOIN •

Dr Daniel
LÉVY-BRUHL,
de Santé
Publique
France



Interview

Décryptage des enjeux de vaccination avec le Dr Daniel LÉVY-BRUHL, de Santé Publique France

À l'heure où les enjeux liés à la vaccination prennent une résonance particulière dans le contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, la mission de Santé Publique France dans le domaine revêt une importance plus critique que jamais. Entre insuffisance de la couverture vaccinale et méfiance accrue des populations, les défis sont nombreux pour l'agence nationale de santé publique. Chargée d'assurer la promotion de la vaccination, de renforcer le niveau de confiance du grand public et des professionnels de santé, de contribuer à l'expertise

sur les politiques vaccinales à l'échelle nationale et européenne et de mesurer la couverture vaccinale, Santé Publique France est en première ligne dans la mise en œuvre et l'accompagnement des stratégies de vaccination.

Le Dr. Daniel LÉVY-BRUHL, Responsable de l'unité Infections respiratoires et vaccination à Santé Publique France, évoque les grands défis liés à la vaccination en France, les enjeux spécifiques et actuels sur le HPV et la Covid-19, ainsi que le rôle des professionnels de santé, dont les chirurgiens-dentistes, sur ces sujets.

« Une grande entreprise de solidarité nationale pour la prévention et la lutte contre les maladies infectieuses ».

Les pouvoirs publics en France ont remis l'accent ces dernières années sur la vaccination, avec notamment l'entrée en vigueur de l'extension des obligations vaccinales chez le nourrisson en 2018. Pourquoi cette décision était-elle nécessaire ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : Parce que l'on pouvait observer un fardeau de pathologies parfois sévères, qu'une couverture vaccinale supérieure aurait permis d'éviter. Cette insuffisance de la couverture vaccinale a pu générer des épidémies de grande ampleur, comme ce fut le cas avec la rougeole sur la période 2008-2011. Des dizaines de milliers de cas ont ainsi été provoqués, et plus d'une trentaine de décès déclarés depuis : parmi eux des sujets qui ne pouvaient être vaccinés pour des raisons de contre-indication, mais qui auraient pu être protégés si nous avions atteint l'immunité de groupe, dont le seuil est de 95 % pour la rougeole. L'obligation vaccinale a donc été considérée comme un levier incontournable afin d'atteindre ce seuil permettant d'interrompre la transmission des virus.

Des sujets qui ne pouvaient être vaccinés auraient pu être protégés si l'immunité de groupe avait été atteinte.

Comment a évolué la couverture vaccinale sur le territoire depuis lors ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : On note une amélioration progressive, même si nous ne voyons pas encore tous les bénéfices liés à l'extension de l'obligation vaccinale, notamment parce que les enfants nés en 2018 n'ont pas encore tous atteint l'âge de l'entrée en collectivité, auquel est vérifié le respect de l'obligation. Mais nous sommes proches de l'objectif de 95 % des enfants ayant reçu au moins une dose de vaccin contre la rougeole, et nous dépasserons prochainement ce cap.

Le calendrier vaccinal des pays voisins influence-t-il celui de la France ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : Des collaborations internationales ou européennes se mettent en place sur ces sujets, mais les calendriers tels qu'ils existent ne sont pas remis en cause par les choix et orientations des pays voisins. Des modalités d'échange existent notamment dans le cadre et sous l'égide du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies afin de partager les retours d'expérience et les analyses des uns et des autres, mais la politique vaccinale reste, au final, du ressort de chaque pays.

Des échanges existent au niveau européen, mais la politique vaccinale reste du ressort de chaque pays.

Alors que la médiatisation et la digitalisation sont des vecteurs incontournables de promotion et d'appropriation du sujet vaccination par le plus grand nombre, quel regard portez-vous sur les carnets de vaccination électroniques tels que mesvaccins.net ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : Ils constituent un apport tout à fait intéressant à plusieurs égards, en particulier parce qu'ils contribuent à l'information du grand public et qu'ils donnent à chacun le moyen d'être acteur de sa santé. Du point de vue de Santé Publique France, nous appelons ces outils de nos vœux,

car ils sont susceptibles d'affiner notre connaissance de la réalité vaccinale sur le territoire et d'améliorer les couvertures vaccinales.

Pensez-vous que les professionnels de santé sont suffisamment informés, sensibilisés et mobilisés sur les problématiques de vaccination ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : Je répondrai en élargissant le propos : avec l'extension de l'obligation vaccinale, les autorités de santé ont insisté sur l'importance de la vaccination et se sont engagées à soutenir les professionnels de santé, à un moment où le sujet était quelque peu délaissé. Cet engagement avait vocation à créer de la réassurance chez ces derniers (et auprès du grand public) et a été accompagné par des initiatives et dispositifs divers, dont la mise en ligne du site Vaccination Info Service par le Ministère et Santé Publique France. Tout cela s'inscrit dans une grande entreprise de solidarité nationale orientée vers la prévention et la lutte contre les maladies infectieuses.

« Avec l'extension de l'obligation vaccinale, les autorités ont rappelé l'importance de la vaccination, et elles se sont engagées à soutenir les professionnels de santé ».

Vaccination Info Service, plateforme de référence en matière d'information

Lancé en 2016, le site vaccination-info-service.fr est devenu la plateforme de référence en France pour le grand public en matière d'informations générales, spécifiques et/ou pratiques sur la vaccination. Développé sous l'égide de Santé Publique France, en partenariat avec des acteurs institutionnels et des experts, le site éclaire notamment les usagers sur les bénéfices de la vaccination, la composition des vaccins, le calendrier des vaccinations, le carnet de vaccination, etc. Il intègre également un espace dédié aux professionnels de santé.



Faut-il envisager de rendre obligatoires des vaccins qui ne sont encore que recommandés pour les professionnels de santé ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : Le Haut Conseil de la Santé publique s'est prononcé sur cette question et en particulier en défaveur de l'obligation vaccinale contre la grippe : en effet, un des critères pouvant justifier une obligation était celui d'une efficacité très élevée, or, s'agissant des vaccins contre la grippe, celle-ci n'est pas systématiquement établie d'une année à l'autre. Dans le même temps, nous disions que d'autres vaccins (rougeole et varicelle par exemple) étaient susceptibles de correspondre aux critères et qu'une réflexion pourrait être menée en ce sens : il revient maintenant à la Commission technique des vaccinations d'étudier et traiter ces dossiers.

● GRAND TÉMOIN ●

Les professionnels de santé, dont les chirurgiens-dentistes, ont un rôle à jouer en matière d'éducation et de sensibilisation. Comment l'exercer, quels messages faire passer ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : Oui tout à fait, il serait important que tous les professionnels de santé parlent de la vaccination. Dans le système français, on choisit son médecin, son chirurgien-dentiste, etc., et les patients accordent donc leur confiance, a priori, à leurs professionnels de santé. Si un chirurgien-dentiste évoque le sujet vaccination, qui n'est pas le cœur de son métier, cela peut de plus prendre une résonance particulière chez son patient, car cela pourra être perçu comme une conviction personnelle, désintéressé et dénuée d'arrière-pensées. Réussir à faire parler tous les acteurs de santé dans leur diversité, en les faisant converger vers un discours cohérent et unifié, cela peut être un atout majeur.

Quel regard portez-vous sur la recommandation par la HAS sur l'extension de la vaccination HPV aux garçons ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : Il est difficile de savoir à quel point le fait que le vaccin ait été jusqu'ici réservé aux filles explique l'insuffisance de la couverture vaccinale. Mais le HPV étant une IST, les garçons contribuent autant que les filles à la transmission et il est donc naturel et logique qu'ils participent à l'effort de prévention. S'agissant des cancers ORL liés à un HPV oncogène, nous savons que le vaccin est efficace pour réduire les infections HPV de la sphère ORL, donc nous pensons qu'il devrait être efficace contre les cancers également, mais nous manquons encore de données et de recul.

La stratégie vaccinale nationale Covid-19 se fonde à l'heure actuelle sur 3 vaccins. Quel est leur principe de fonctionnement ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : Les deux premiers vaccins de Pfizer/BioNTech et de Moderna agissent selon un mécanisme novateur consistant à injecter un ARN messager exogène qui utilise la machinerie cellulaire pour synthétiser la protéine du nouveau coronavirus et déclencher la réaction immunitaire et la synthèse d'anticorps. La solution AstraZeneca/Oxford est un vaccin à vecteur viral, dont le support est un autre virus atténué, non pathogène et non répliquatif, contenant le matériau génétique codant pour la protéine S.

Les chirurgiens-dentistes étant particulièrement exposés dans le cadre de leur pratique, pourquoi ne pas leur ouvrir l'accès au vaccin sans critères de priorité liés à l'âge ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : La décision a été prise de vacciner en priorité les professionnels de santé présentant des facteurs de risque. Cette logique s'applique à tous les professionnels de santé et se justifie, sauf à remettre en question l'ordre des priorités fixées par la HAS - protéger d'abord les plus à risque de formes sévères de la maladie.

De quel recul bénéficie-t-on sur les effets secondaires ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : Des effets temporaires bénins suite à l'injection peuvent survenir – douleur au point d'injection, céphalée, fatigue, etc. À la lumière des essais cliniques et du recul que l'on a, aucun signal sérieux n'émerge à ce jour quant à des effets secondaires graves, pour aucun des vaccins. Il est encore tôt pour émettre des conclusions fermes, mais les données actuelles sont très satisfaisantes sur le profil de tolérance du vaccin.

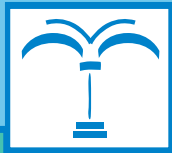
« Les données dont nous disposons à ce jour sont très satisfaisantes quant au profil de tolérance des vaccins Covid ».

Quel rôle peuvent jouer les chirurgiens-dentistes dans le cadre de la campagne de vaccination Covid ?

Dr. Daniel LÉVY-BRUHL : La population se sépare entre convaincus, opposants et hésitants. C'est auprès de cette frange d'indécis que l'action peut être déterminante : plus les professionnels de santé, dont les chirurgiens-dentistes, rassureront, informeront, conseilleront, plus cela aidera ces personnes hésitantes à prendre la bonne décision. Vous pouvez aussi aider en montrant l'exemple, en vous faisant vacciner quand le calendrier le permettra, et en le disant : l'exemplarité est un levier clé.

Bio express

Médecin de formation, Daniel Lévy-Bruhl a effectué pendant plusieurs années des consultations pour l'OMS et l'Unicef essentiellement dans le cadre de la mise en place et de l'évaluation du Programme élargi de vaccination avant de rejoindre en 1986 le Centre International de l'Enfance (Service des Vaccinations et des Maladies transmissibles) où il a poursuivi ces mêmes activités. En 1992-93, il a complété sa formation par un DEA de Santé publique option biostatistique. Depuis 1997, il est responsable de l'unité « infections respiratoires et vaccinations » de Santé publique France (ex -Institut de Veille sanitaire). Cette unité a comme missions essentielles l'évaluation de l'impact épidémiologique et de la couverture vaccinale pour l'ensemble des vaccins intégrés dans le calendrier vaccinal. Elle apporte à la Commission technique des vaccinations française, à travers la participation de Daniel Lévy-Bruhl, l'expertise épidémiologique nécessaire à l'élaboration et l'adaptation du calendrier vaccinal. Dans cette unité, et en lien avec les antennes régionales de Santé publique France, sont également détectées et analysées les alertes sanitaires concernant les infections respiratoires et les maladies à prévention vaccinale, dont l'unité assure la surveillance de routine. Enfin, l'unité est impliquée dans l'expertise concernant les crises sanitaires avérées ou potentielles liées à des pathologies respiratoires émergentes (SARS, MERS-CoV, virus grippal émergent et SARS-COV-2).



BUCCOTHERM®

Une Eau thermale, source de sourire



F
FLUORURES

Ca
CALCIUM

Mg
MAGNESIUM

NaHCO₃
BICARBONATE

Na
SODIUM

Sr
STRONTIUM

Fe
FER

SO₄²⁻
SULTATES

K
POTASSIUM



UNE GAMME DE SOINS BUCCO-DENTAIRES À L'EAU THERMALE

L'Eau thermale de Castéra-Verduzan (Gers) est une véritable source de bienfaits pour la bouche. L'Eau thermale chemine lentement à travers les différentes couches géologiques pour se charger en sels minéraux et oligo-éléments. C'est ainsi qu'elle acquiert des propriétés apaisantes et reminéralisantes. Puisée directement à la source, cette Eau thermale est l'ingrédient principal de la gamme BUCCOTHERM®. Naturels et BIO, les soins bucco-dentaires BUCCOTHERM® répondent aux besoins de toute la famille.



En pratique



Mettre en place le RGPD au cabinet dentaire

Obligatoire depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) remplace le formulaire simplifié N° 50 de déclaration à la CNIL pour encadrer et sécuriser le traitement des données personnelles recueillies au cabinet dentaire. Encore insuffisamment mis en place, l'UFSBD vous aide et vous donne les outils pour remplir et se conformer à cette obligation.

Chiffres :

300 contrôles effectués par la CNIL en 2019 tous secteurs confondus *

4% des plaintes reçues à la CNIL concernent le secteur de la santé *

*40^{ème} rapport annuel de la CNIL



Le RGPD →

Définitions

Le RGPD est un règlement européen qui offre un cadre juridique commun aux professionnels de l'Union Européenne pour encadrer les données personnelles.

Il s'applique au traitement automatisé ou non, de données à caractère personnel, réalisé sur support informatique ou papier.

Il concerne les chirurgiens-dentistes qui gèrent des données « sensibles » de santé qui doivent, à ce titre, tenir compte à la fois des dispositions du RGPD mais aussi celles du droit de la santé français. Il impose aux praticiens d'assurer une protection optimale des données à chaque instant et d'être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

CONSÉQUENCE POUR LE CHIRURGIEN-DENTISTE

- Suppression de la déclaration à la CNIL
- Tenir une liste des traitements des données personnelles et les recenser dans un **registre des activités de traitement**
- **Inform**er sur l'existence des traitements (description succincte) par des affichages
- Sécurisation des systèmes informatiques
- Designer un **délégué à la protection des données (DPO)** pour un cabinet avec plus de 2 praticiens
- Signalement des violations par le praticien ou le DPO (piratage, vol, incendie) à la CNIL

On définit par **traitement** : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

1. Le registre

Il se présente sous une forme écrite qui autorise le format électronique et doit être régulièrement mis à jour.

Il doit être mis à disposition de la CNIL sur demande.

Il se compose :

- D'une fiche d'informations générales qui regroupe les noms des fiches d'activités spécifiques
- Des fiches (une pour chaque activité spécifique) pour lesquelles il existe un traitement des données personnelles.
 - Le suivi des patients (dossier médical)
 - La gestion du personnel (salaire, comptable...)
 - La gestion des fournisseurs (grossistes, prothésistes...)
 - La sécurité de la structure et du stockage des informations.

Dans le cas d'une grande structure (plusieurs praticiens) il est préférable de désigner un DPO : un délégué à la protection des données. Il est obligatoire si la structure appartient au secteur public et si les activités amènent à réaliser un suivi régulier et systématique des personnes à grande échelle.

Ce sera alors un chirurgien-dentiste ou un salarié, qui informera les acteurs des règles applicables (praticiens et salariés), veillera au respect du RGPD, conseillera pour l'étude d'impact en cas de perte ou de fuite de données (envisager toutes les conséquences), assurera le contact avec la Cnil et le respect des droits des personnes (droit à l'information, accès, rectification, suppression, opposition).

La fiche d'information générale

Sorte de sommaire du registre, elle comporte le nom et les coordonnées du titulaire du cabinet (praticien indépendant, SELEARL, SCM...), éventuellement le nom du DPO.

La liste des fiches d'activités avec leur désignation, activité : suivi des patients...

La fiche de registre de l'activité de suivi des patients

Cette fiche présente : les objectifs poursuivis, les catégories de personnes concernées, les données sensibles, la durée de conservation, les catégories de données, et les destinataires des données, les sous-traitants, le transfert des données hors de l'UE, les mesures de sécurité.

Charge aux chirurgiens-dentistes d'adapter et de compléter la fiche en fonction de leurs besoins.

La fiche de registre de l'activité du personnel

Elle concerne la gestion du personnel avec les mêmes rubriques que la fiche patient.

La fiche de registre de l'activité de gestion des fournisseurs

Idem pour les fournisseurs (prothésistes, grossistes dentaires, représentants médicaux...).

La fiche sur la sécurité des locaux et des moyens informatiques

Alarme, caméra de sécurité, codes d'accès aux logiciels informatiques, moyens de sauvegarde et leur fréquence.

Le registre et les fiches d'activité sont téléchargeables sur le site de l'ONCD ou des syndicats dentaires.

2. Information sur l'existence des traitements

Une information sur l'existence de traitements au cabinet doit être dispensée aux personnes concernées. À cet effet, une affiche peut être apposée dans la salle d'attente du cabinet et près du lieu d'encaissement des honoraires. Elle doit mentionner de façon concise, transparente, compréhensible et accessible : l'identité et les coordonnées du responsable du traitement des données, les finalités du traitement, les personnes y ayant accès, la durée de conservation des données, les modalités d'exercice de ses droits par la personne concernée (droit d'accès et de rectification, droit à l'oubli...).

Découvrez un exemple d'affiche pour votre cabinet en page 17

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DES PATIENTS

Vos données personnelles, détenues par votre chirurgien-dentiste, sont destinées à garantir la prise en charge la plus adaptée à votre santé et assurer la qualité et le suivi des soins.

Elles sont couvertes par le secret médical et ne peuvent être communiquées à des tiers que dans des cas limités, prévus par la loi.

Pour permettre votre remboursement, votre chirurgien-dentiste est amené à télétransmettre des feuilles de soins à votre caisse de Sécurité sociale.

Votre chirurgien-dentiste a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de vos données personnelles, conformément au **RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données).

Ces données seront conservées pendant 20 ans à compter de la date de votre dernière consultation.

Vous disposez du droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles. Toutefois, ce droit ne peut être exercé que dans le respect des obligations incombant à tous les professionnels de santé.

N'hésitez pas à en parler à votre chirurgien-dentiste.

En cas de difficultés, vous pouvez saisir la CNIL d'une réclamation.



3. Sécurisation des systèmes informatiques

Des mesures de sécurité organisationnelles et techniques doivent être mises en place pour préserver la confidentialité des données. Par exemple, le principe de minimisation des données (seules les données nécessaires aux diagnostics et aux soins sont collectées), les modalités de collecte du consentement et de transparence, les moyens garantissant l'intégralité du patrimoine de données face aux pertes ou piratage (mise à jour des antivirus et des logiciels, mot de passe complexe et changé régulièrement...).

L'ensemble de ses mesures est répertorié par la CNIL dans son Mémento de sécurité informatique pour les professionnels de santé en exercice libéral :

<https://esante.gouv.fr/securite/pgssi-s/espace-de-publication>

Leur conservation est réglementée : 20 ans à compter du dernier soin et jusqu'à 28^e anniversaire pour un mineur.

Le RGPD demande une réduction des volumes de données. Par exemple pour les retours NOEMI des FSE (Feuilles de Soins Électroniques) jusqu'à présent le logiciel dentaire conservait 3 mois de données puis archivait les FSE plus anciennes. Avec le RGPD, au-delà des 3 mois, ces FSE sont détruites. Le passage à la numérisation allège le volume papier encombrant qui est alors détruit.

4. Signalement des violations

Il faut signaler à la CNIL « <https://www.cnil.fr/services-en-ligne> » dans les 72h : toute violation de données personnelles (données personnelles qui ont été de manière accidentelle ou illicite, détruites, perdues, altérées, divulguées ou accès non autorisé) susceptible de présenter un risque pour les droits et libertés des personnes.

Le site gouvernemental www.cybermalveillance.gouv.fr propose de l'aide en ligne ainsi qu'une liste de prestataires approuvés.

DROITS DES PATIENTS RENFORCÉS

- Droit d'accès et rectification
- Le délai de réponse à la communication d'un dossier patient est de 8 jours
- Les copies doivent être données gratuitement, seuls les frais d'expédition peuvent être facturés voire les copies supplémentaires
- Les informations peuvent être transmises par voie électronique à la demande du patient
- La portabilité : les données apportées par le patient sont normalement sur son DMP et sont sécurisées. Elles ne peuvent être données qu'exclusivement au patient ou contre décharge écrite par mail avec signature du patient.

Sanctions et arnaques

Sanctions données par la CNIL

L'amende ne peut pas dépasser 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires annuel total.

Il existe plusieurs gradations des sanctions et des montants en fonction de la gravité de l'infraction.

Attention aux arnaques : des messages racoleurs, insistants, parviennent au cabinet dentaire par mail, courrier ou appel téléphonique.

Ne rien contracter, ne rien signer, ne rien payer en ligne. Appliquer simplement toutes les recommandations et règles de sécurité indiquées dans notre article !!!



VOUS PROPOSER EXPERTISE ET PROXIMITÉ, C'EST NOTRE ENGAGEMENT POUR VOUS SATISFAIRE

VOTRE SITE INTERNET EN MOINS DE 48 HEURES

Dans le cadre de son offre extra bancaire, le groupe Crédit du Nord, en partenariat avec **Simplébo**, facilite la création de votre site internet en fonction de votre domaine professionnel.

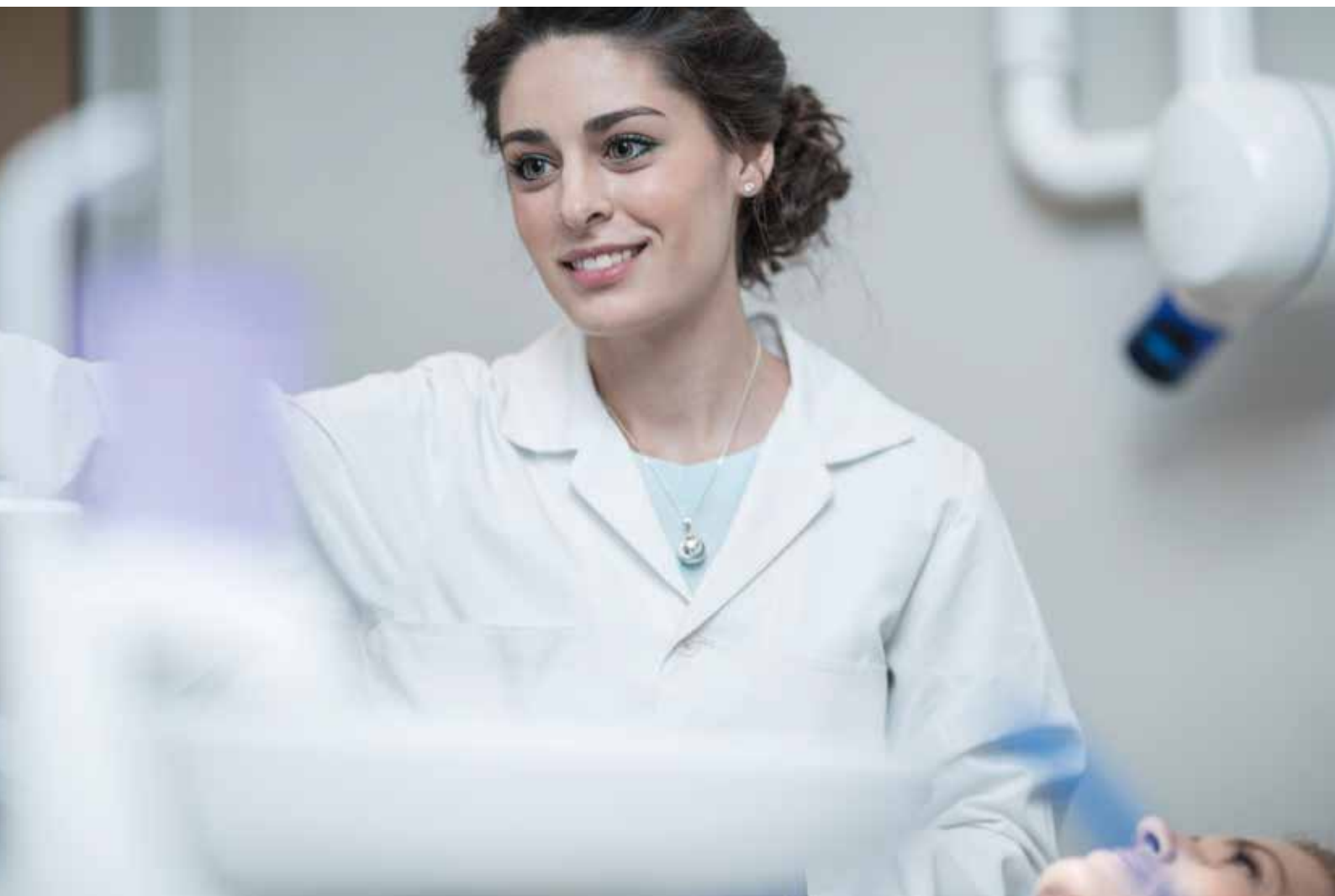
DEVELOPPEZ LA VISIBILITE DE VOTRE CABINET SUR INTERNET

Un référencement Google optimisé

Un chef de projet dédié vous accompagne

Une offre attractive et sans engagement

Votre contact : Chanthoeun Choury - 01 40 22 20 02 - chanthoeun.choury@cdn.fr



Groupe Crédit du Nord  PLUS LOIN, AVEC VOUS

Banque Courtois **Banque Kolb** **Banque Laydernier** **Banque Nuger** **Banque Rhône-Alpes** **Banque Tarneaud** **Société de Banque Monaco** **Société Marseillaise de Crédit** **Crédit du Nord**

Crédit du Nord - S.A. au capital de EUR 890 263 248 - Siège Social : 28, place Rihour - 59000 Lille - Siège Central : 59, boulevard Haussmann - 75008 Paris - 456 504 851 - RCS Lille Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 023 739. Crédit photo : iStock by Getty Images.
Simplébo est une marque déposée et exploitée par la société Grapstor - Siège Social : GRAPSTOR - 43 boulevard Voltaire - 75011 Paris T. 01.84.17.49.76 - SAS au capital de 19 629 euros - SIREN : 790 685 358 (immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris) - N° de TVA intracommunautaire : FR44790685358





~~PCR~~
OCR

Gagnez en sérénité :
confiez votre radioprotection
à des experts !



Alara Expertise a obtenu la certification **Organisme Compétent en Radioprotection (OCR)**. Nous pouvons donc continuer à vous épauler dans vos démarches de radioprotection, conformément à l'arrêté du 18 décembre 2019. **Profitez de notre offre spéciale OCR pour vous mettre en conformité avec la nouvelle réglementation !**

Pack Conseiller en Radioprotection

- 1 Mise à disposition d'un Conseiller en Radioprotection
- 2 Vérifications périodiques
- 3 Analyse des risques
- 4 Formation Radioprotection des Travailleurs avec accès illimité en e-learning

Options **GRATUITES** tout au long de votre contrat pour les 200 premiers souscripteurs !

- Évaluation Radon
- Logiciel en ligne de gestion de la radioprotection « Rayflex »
- Note de calcul + Rapport Technique de Conformité
- Convention pour faire appel à un physicien médical

dentaire@alara-expertise.fr
03 69 09 22 08



29,90€ TTC
/ mois*

PACK CRP DENTAIRE

LA RADIOPROTECTION A AUSSI SES EXPERTS

* Prix TTC pour un équipement sous condition d'engagement de durée (frais annexes inclus). Règlement par prélèvement obligatoire.

Formation équipe dentaire

En pratique

En Cl@sses virtuelles,
en Présentiel ou
en Digital Learning

Préparez votre Plan d'Action

FORMATIONS 2021



Développer vos compétences, c'est acquérir de nouvelles connaissances mais c'est aussi un véritable levier pour faire face aux défis qui vous attendent : renforcer votre expertise dans un contexte en perpétuelle mutation, maintenir la performance et la motivation de l'équipe dentaire et continuer à assurer auprès de vos patients un service de qualité !



Consultez
notre offre
formation
complète pour
le 1^{er} semestre
sur
www.ufsbd.fr

Formation

Reportage :
(RE)Découvrez nos
classes virtuelles

- Organisation simplifiée
- Interactivité
- Dynamique de groupe

Santé Publique

DPC, FIF PL,
vos obligations,
vos financements :
faisons le point !

L'équipe Formation,
à vos côtés pour vous
accompagner dans
une nouvelle année
de challenges :
formation@ufsbd.fr
01 44 90 93 91 / 94

Financement de vos formations : évolutions 2021



DPC : où en êtes-vous ?



Tous les chirurgiens-dentistes doivent, depuis les lois de 2009 et de 2019, remplir leurs obligations DPC. Au cours de chaque période triennale (2020-2022), chaque professionnel de santé doit donc obligatoirement suivre des actions DPC.

L'objectif est de maintenir et actualiser les connaissances, développer de nouvelles compétences et vous former aux nouvelles pratiques, afin de garantir un parcours de soins optimal.

Il existe plusieurs moyens de valider votre obligation triennale : participer à au moins deux types d'actions parmi les suivantes :

- > une action de formation continue
- > une action de gestion des risques
- > une action d'évaluation des pratiques professionnelles

Si vous faites le choix de remplir vos obligations DPC via la formation, vous devez choisir la thématique parmi l'offre proposée. Les actions DPC sont entièrement prises en charge par l'ANDPC dans limite de 14 heures pour les chirurgiens-dentistes. De plus, l'ANDPC indemnise votre perte d'activité liée à la formation.

Pour vous inscrire à une formation et valider vos obligations triennales, vous devez vous créer un espace personnel sur www.monpdc.fr. Dans cet espace, seront répertoriées toutes les actions de formation suivies, grâce à un outil de traçabilité.

Sur www.monpdc.fr, comment retrouver les actions de formation DPC proposées par l'UFSBD ?

- > Via notre n° d'organisme DPC : 1300
- > Via les n° d'actions DPC de nos formations :
 - Toujours réussir ses anesthésies : **13002100025**
 - Prescription médicamenteuse en médecine bucco-dentaire : **13002100024**
 - Savoir prendre en charge les patients à risques médicaux : **13002100023**
 - Une journée pour apprendre à traiter une parodontite : **13002100022**
 - Les clefs de la Prophylaxie Dentaire Individualisée : **13002100021**
 - CONE BEAM : Pertinence des prescriptions et interprétation des examens : **13002100020**
 - Rôle de l'omnipraticien face au dépistage en ODF : **13002100018**
 - Attitude thérapeutique orthodontique au travers des âges : **13002100019**
 - Les pathologies de la muqueuse buccale : **13002100017**

FIF PL



Vos formations peuvent également être financées par le FIF PL, le fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux.

En amont et au plus tard 10 jours après la formation, vous devez faire votre demande de prise en charge sur votre espace adhérent. À l'issue de la formation, vous percevez votre financement sur présentation de l'attestation de présence et de règlement.

Prise en charge 2021	Coût réel
	Plafond 250 € / jour
	Limité à 750 € / an

OPCO EP



Les formations de vos assistant(e)s dentaires ou de vos salariés peuvent être pris en charge par l'OPCO EP dans le cadre du plan de développement des compétences.

En fonction des thématiques, les taux de prise en charge varient **entre 15€/heure et 35€/heure**.

Des frais de salaires peuvent être également pris en charge.

RDV sur votre espace adhérent pour découvrir les barèmes.

PRÉVENTION

Une journée pour apprendre à traiter une parodontite

N°action DPC = 130 021 00022

JUIN
4



Formation à l'interception précoce en omnipratique

Module 1 : Rôle de l'omnipraticien face au dépistage en ODF

N°action DPC = 130 021 00018

MARS
18

Module 2 : Attitude thérapeutique orthodontique au travers des âges

N°action DPC = 130 021 00019

AVRIL
22

MAI
20

JUIN
10



Les clés de la prophylaxie dentaire individualisée : prévenir les pathologies carieuses, parodontales et érosives

N°action DPC = 130 021 00021

AVRIL
1^{er}

JUIN
3



Levons les peurs sur les différents types de handicap pour améliorer la prise en charge au cabinet dentaire

JUIN
7



L'Éducation Fonctionnelle par l'omnipraticien : une prise en charge globale des fonctions orales, essentielle dès le plus jeune âge

AVRIL
30



PHARMACOLOGIE

Prescriptions médicamenteuses en médecine bucco-dentaire : comment prescrire au mieux

N°action DPC = 130 021 00024

AVRIL
15

JUIN
17



SITUATIONS DIFFICILES

Toujours réussir ses anesthésies

N°action DPC = 130 021 00025



AVRIL
15

JUIN
17

Savoir prendre en charge les patients à risques médicaux

N°action DPC = 130 021 00023

MAI
27



Formation clinique au traitement du SAOS et du ronflement par orthèse d'avancée mandibulaire

AVRIL
2

JUIN
3



Les pathologies de la muqueuse buccale : savoir bien agir selon le degré d'urgence et de gravité

MARS
25

MAI
27



N°action DPC = 130 021 00017

RÉGLEMENTAIRE

Revalidation obligatoire des chirurgiens-dentistes à la radioprotection des patients



MARS
18

AVRIL
29

CONE BEAM : pertinence des prescriptions et interprétation des examens

N°action DPC = 130 021 00020

MARS
19

MAI
19



Le Document Unique : un outil obligatoire au service de la prévention des risques au cabinet dentaire

En deux après-midi (14h-17h30)

JUIN
10

JUIN
24



Bien vivre les actualités réglementaires : conjuguer obligations et optimisation

MAI
6



COMMUNICATION ET GESTION DES PATIENTS

Les clés d'une communication efficace au cabinet dentaire

AVRIL
8



Tarifs : DPC 392 € | Non DPC 360 €

Horaires : 9h00-17h30

ODF – Module 2 : Tarifs et Financements possibles à consulter sur le bulletin d'inscription

7 heures en immersion en cl@sse virtuelles avec l'UFSBD

Définition

[Cl@sse virtuelle]

NOM FÉMININ

1. Formation d'une journée dispensée par un formateur, à distance, en direct par un système de visioconférence. Sans vous déplacer, retrouvez votre formateur via un système de visioconférence et échangez avec vos consœurs et confrères ! Organisation simplifiée – Interactivité – Dynamique de groupe

Votre inscription en quelques clics :

Votre classe virtuelle sera financée dans le cadre du DPC

Étape 1 : Préinscrivez-vous sur le site UFSBD
www.ufsbd.fr > Espace Dentaire > Formations 2021

Étape 2 : Connectez-vous sur www.mondpc.fr

Recherchez le numéro de l'action et inscrivez-vous à la session souhaitée.

Votre inscription est confirmée !



Votre classe virtuelle est financée hors DPC

Inscrivez-vous et réglez votre formation sur le site UFSBD : www.ufsbd.fr > Espace Dentaire > Formations 2021

Dans le cadre d'une prise en charge FIF PL, nous vous transmettons, à l'issue de votre classe virtuelle, votre attestation de présence et de règlement afin d'obtenir le financement.

Quelques jours avant votre formation !

Vous recevez votre convocation par e-mail et vos liens de connexion : **Zoom et Wooclap**

Zoom



Zoom est un service de visioconférence qui permet d'échanger virtuellement avec d'autres personnes, par vidéo et par audio. Il vous permettra de voir et d'échanger avec votre formateur mais aussi vos consœurs/confrères. C'est l'outil idéal pour la classe virtuelle !

Wooclap



Wooclap est un système interactif qui permet de créer des questionnaires (QCM, questions ouvertes), des sondages, des exercices. Lors de la formation, vous l'utiliserez pour signer votre émargement et réaliser différents exercices.

Il est 9H ! Il est temps de cliquer sur le lien Zoom qui vous aura été envoyé

Après avoir patienté quelques minutes dans la salle d'attente, vous rejoignez votre salle de formation virtuelle et faites connaissance avec votre formateur, votre animateur et vos consœurs et confrères.

Profil formateur : c'est un chirurgien-dentiste en activité, expert de la thématique de formation.

Profil animateur : c'est un chirurgien-dentiste en activité. Connecté tout au long de la journée de formation, son rôle est de vous accompagner sur tous les aspects techniques et logistiques.

Même à distance, vous n'êtes jamais seul

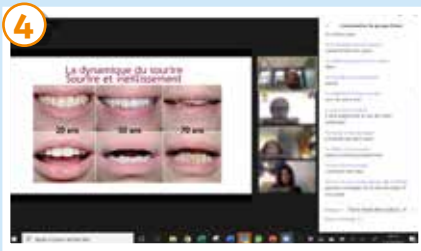


Avant de démarrer la formation, un tour de table vous est proposé afin de vous présenter et faire connaissance

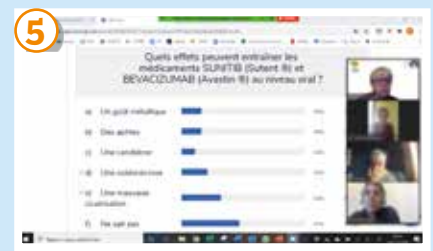
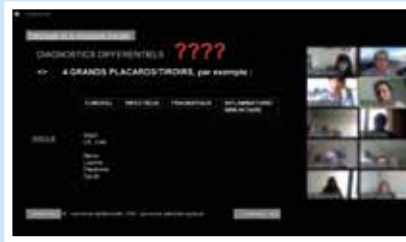


Le formateur partage son écran et les supports pédagogiques

• CLASSES VIRTUELLES •

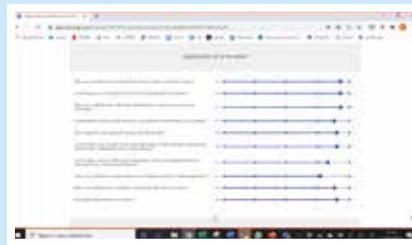
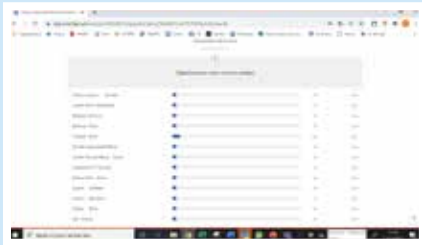


Tout au long de la journée, vous pouvez intervenir, en prenant la parole, ou via par écrit via le chat.



Grâce à Wooclap, vous réalisez en direct des exercices.

Il est 17H30 ! Fin de la formation



Grâce à Wooclap, vous émergez et répondez à notre questionnaire d'évaluation de la formation

Dans la semaine qui suit votre formation, vous recevez votre attestation de présence et de règlement afin de finaliser votre dossier de prise en charge

TÉMOIGNAGES

Ils en parlent !

« J'ai suivi la classe virtuelle sur la radioprotection. Le thème n'est pas des plus captivants mais le formateur a su rendre le sujet intéressant ».

« Une organisation optimale, pratique et ludique portée par des formateurs dynamiques et pédagogues, permettant l'acquisition d'un socle de connaissances indispensable pour notre pratique ».

« Le principe de la classe virtuelle était particulièrement approprié pour remplir cette obligation de formation. Expérience à renouveler... ».

« Pas besoin de se déplacer, transport et/ou hôtel en moins, gain de temps ++, date fixe. Procrastination impossible ! ».

« La classe virtuelle est un avantage visuel et de partage. Elle permet aux personnes timides de poser des questions et d'avoir des réponses rapides ».



« Cette session de formation en ligne a été particulièrement enrichissante et a su répondre à mes attentes sur le sujet abordé. Le fait que cette formation ait eu lieu en ligne m'a permis d'y avoir accès, car en présentiel je n'aurais pas pu m'y rendre ».

Prenez soin de vous et de votre équipe !

Les 2 enquêtes de l'UFSBD effectuées en 2020 sur notre activité en période de pandémie de COVID-19 mettent en évidence une perception difficile de notre exercice occasionnant troubles et douleurs.

En tant que professionnels de santé, il est important d'apporter une grande attention à son bien-être pour tenir dans la durée et en tant qu'employeurs, il nous appartient de prévenir et repérer les signes de souffrances de nos salariés et de savoir les orienter.

Alors plus que jamais : PRENEZ SOIN DE VOUS ET VOTRE ÉQUIPE !!!

86,76 % des répondants présentent des symptômes depuis la reprise post-confinement

Comme tous les professionnels de santé, les chirurgiens-dentistes et les assistant(e)s dentaires sont en première ligne face à l'épidémie de Covid-19.

Dans ce contexte, ils sont soumis à de multiples facteurs stressants voire traumatisants qui les exposent à un risque majoré d'anxiété et d'épuisement, pouvant générer un état de souffrance psychique, voire des symptômes dépressifs.

Suite à l'enquête de l'UFSBD sur la reprise de l'activité qui révélait une perception négative et difficile, nous avons cherché à en savoir plus et réalisé une seconde enquête.

Celle-ci a été réalisée du 9 juillet au 16 juillet 2020 via Survey Monkey, outil de sondage en ligne, avec un lien envoyé par mail d'après une base interne à des chirurgiens-dentistes et assistant(e)s dentaires et partagé sur le réseau social Facebook UFSBD Cabinet Dentaire et UFSBD Assistante Dentaire.

Le questionnaire comprenait 6 questions anonymes. Les informations collectées étaient les suivantes : sexe, âge, présence de troubles suite à la reprise, type de symptômes, perception de la douleur sur une échelle de 1 à 10, empêchement d'exercer.

L'analyse statistique fut réalisée par l'utilisation des outils statistiques de Survey Monkey.

Résultats

3 388 professionnels (chirurgiens-dentistes et assistant(e)s dentaires) ont répondu à l'enquête de l'UFSBD lancée en mai 2020, principalement des femmes à 81 % (2 743) et 19 % d'hommes (645), de tous âges. La tranche d'âge la plus représentée étant celle des 35-44 ans à 28 %.

Sur l'ensemble des répondants, 87 % déclarent douleurs, maux, troubles depuis la reprise post-confinement.

Les symptômes observés sont surtout de la fatigue, largement signalée à plus de 88 %. Puis les maux de tête, douleurs rachialgies, stress et anxiété...

Fig. 1 : De quels symptômes souffrez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

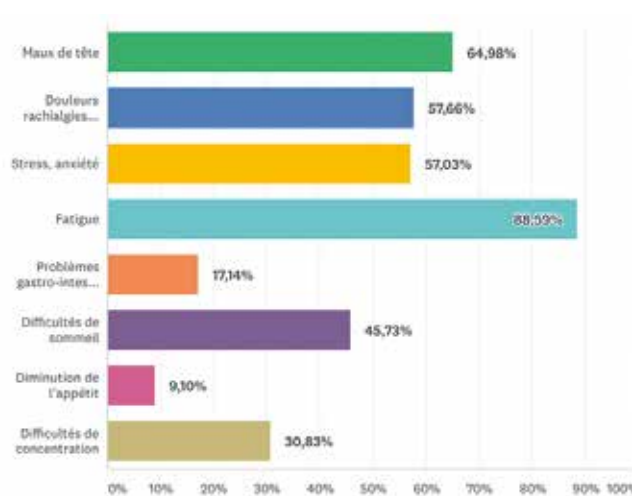
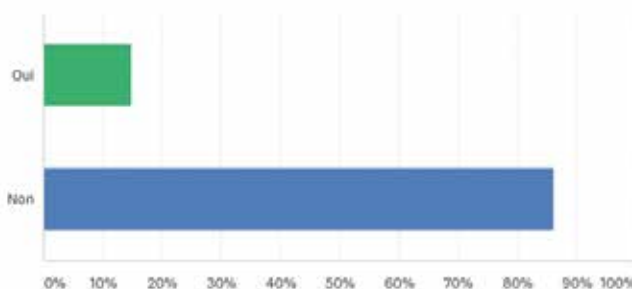


Fig. 2 : Ces problèmes vous ont-ils empêché ou vous empêchent-ils de pratiquer votre métier ?



Les problèmes gastro-intestinaux et la diminution de l'appétit sont faiblement évoqués. (Fig. 1)

Les hommes déclarent un peu moins de maux de tête (49,57 %) que les femmes mais pour les autres symptômes, les proportions sont identiques.

Des signalements loin d'être anodins accentués par une évaluation de la perception à 6 sur une échelle de 1 à 10. (Fig. 2)

Cependant, malgré l'évocation des signes douloureux et handicapants, ils n'entraînent pas d'arrêt de travail puisque 85 % déclarent ne pas avoir été empêchés de travailler pour l'instant.

Discussion

Nous avons pu recueillir un grand nombre de réponses avec près de 3 400 répondants, ce qui nous permet d'atteindre des niveaux statistiques suffisants. Cet échantillon semble représentatif même si on ne peut identifier les biais des réponses.

Une population très féminine pour 81 % mais qui s'explique par la profession d'assistant(e) dentaire essentiellement féminine.

La répartition chirurgiens-dentistes/assistant(e)s dentaires est de 50/50.

La ventilation entre les différentes classes d'âge est très homogène, ce qui permet de souligner que les troubles touchent tous les âges.

La fatigue est très largement déclarée puis les maux de tête, les douleurs rachialgiques, le stress et l'anxiété, les difficultés de sommeil...

D'autres symptômes nous ont aussi été rapportés à travers des commentaires sur les posts Facebook : paresthésie de la main, tendinite, sécheresse cutanée...

Ces facteurs sont divers et peuvent être liés :

- aux conditions de travail : réaménagement des plannings, accroissement de la charge de travail, du rythme des soins et des procédures ;
- à des facteurs relationnels : manque d'informations, mauvaise communication entre les membres de l'équipe dentaire ;
- au port des équipements de protection individuelle (EPI) dont le masque FFP2, les surblouses ;
- à l'insécurité du travail si manque de matériel adapté pour assurer sa sécurité et celle des patients (équipements de protection individuelle, etc.), baisse d'activité ;
- à la maladie elle-même : département fortement touché par la Covid-19, peur de la maladie pour soi-même, sa famille, ses collègues, peur de contaminer ses proches et les patients ;
- à l'incertitude : tableaux cliniques nouveaux, évolution inconnue de la crise sanitaire.

Les symptômes décrits sont estimés importants au-dessus d'une moyenne à 6 sur une échelle de 1 à 10 mais empêchent rarement de travailler. Cette observation indique que les salariés ont peu eu recours aux arrêts de travail et que les libéraux ont peut-être pris sur eux pour assurer le fonctionnement des cabinets.

Pour protéger le bien-être de l'équipe dentaire, des mesures spécifiques peuvent être prises non seulement afin de les aider à faire face dans cette période, mais également pour réduire le risque de souffrances physiques ou de difficultés psychologiques à plus long terme :

- assurer un accès constant aux équipements de protection individuelle nécessaires (masques, gel hydroalcoolique, blouses, etc.) ;
- favoriser les échanges et le dialogue au sein de l'équipe et entre confrères/consœurs ainsi qu'avec les autres professionnels de santé pour partager les ressentis, les problèmes ;
- veiller aux temps de pause, périodes de repos et de congé ;
- organiser l'alternance des fonctions les plus stressantes et des fonctions les moins stressantes ;
- faciliter l'accès à des méthodes de détente et de bien-être comme des ateliers de gestion du stress ou des séances d'activité physique - s'appuyer pour ce faire sur les ressources internes ou des formations/webinaires ;
- instaurer des conditions de travail ergonomiques : posture neutre, bonne vision, travail à quatre mains ;
- favoriser des étirements ;
- ne pas hésiter à consulter.

La réponse de l'UFSBD :

**Prenez soin de vous !
(stress, burn-out,
TMS...)**

**Une formation souhaitée par l'UFSBD
pour l'équipe dentaire, 100 % en ligne,
avec des exercices pratiques au
quotidien !**



100 % en ligne



Pour en savoir plus rendez-vous page 29

INTERVIEW LA CONCEPTRICE DE LA FORMATION « PRENEZ-SOIN DE VOUS »



Françoise COTON-MONTEIL



Quel est votre parcours ?

Éclectique.. L'éventail est large entre le Conservatoire, la faculté de chirurgie dentaire de Rennes en passant par un certificat d'études statistiques

appliquées à la médecine, un master de traitement de l'information médicale et hospitalière, un professorat de yoga et diverses formations telles que la cohérence cardiaque (2017)...

Comment percevez-vous personnellement la reprise ?

Cette situation inédite remet beaucoup de choses en question : le monde d'avant versus le monde d'après. Il y a de bonnes choses dans cette crise sanitaire comme le retour de l'hygiène au cœur des préoccupations et d'autres encore... Le niveau d'hygiène, par exemple, de mes petits patients a augmenté pendant le confinement, bonne surprise car je m'attendais à un effet inverse.

Partagez-vous ou avez-vous connaissance des problèmes observés dans notre étude ?

Mes symptômes ? Les mêmes que ceux de tout un chacun, par contre, j'ai les outils pour faire face. Ce qui me pèse le plus, c'est le port d'un masque FFP2 en continu... Perturbation de la saturation difficile à rééquilibrer. Au final, je constate voir moins de patients pour un grand sentiment de fatigue à la fin de la journée. Être dans l'obligation de justifier les mesures drastiques appliquées au cabinet, toute la journée, s'assurer du respect des procédures en continu auprès de patients indisciplinés ou qui ne comprennent pas le grand écart entre ce qui se passe hors du cabinet dentaire et dans le cabinet dentaire, c'est usant sur le long terme. L'incertitude ambiante pèse beaucoup aussi, le simple fait de programmer un rendez-vous devient à l'heure actuelle un coup de poker : Possible ? Pas possible ? À tout cela, bien sûr, il faut ajouter l'incertitude économique, l'équilibre de nos trésoreries étant un sujet supplémentaire d'inquiétude.

Comment interprétez-vous les maux évoqués dans l'étude UFSBD ?

Aucune surprise de ce côté car nous observons déjà ces symptômes avant cette crise sanitaire... Mais pas avec une telle ampleur ni une telle prévalence... Les signes décrits sont clairement en lien avec l'incertitude ambiante et le stress qu'elle génère. Qui dit stress dit système nerveux sympathique dit libération en excès de cortisol dit fatigue, irritabilité, maux de tête, troubles du sommeil et pour une grande part, aussi, TMS... La plage horaire de soin ayant été étendue, les contractions isotoniques liées à la posture de travail sont tenues plus longtemps, ce qui

aggrave les tensions et se rajoute aux blocages musculaires liés au stress.

J'ai une réelle inquiétude concernant le burn-out, qui biologiquement se définit comme un épuisement surréalien. Une surproduction de cortisol sur le long terme risque de conduire nombre de confrères et consœurs aux portes du burn-out. Certains ont pris les devants et anticipé leur départ à la retraite... D'autres sont dans un état de sidération et d'épuisement qui les empêche de prendre les bonnes décisions... Plus d'énergie pour s'adapter, c'est l'épuisement assuré.

Quelles solutions apporte pour vous cette nouvelle formation 100 % en ligne sur « la santé des équipes ? »

Il faut voir cette formation comme un grand sac contenant de multiples outils et dans lequel chacun pourra piocher les éléments en mesure de lui apporter un surplus de bien-être. Le volet TMS est conçu pour vous épauler dans la gestion de la fatigue physique générée par les journées au fauteuil : échauffement, entretien des mains, trouver une bonne assise, réduire les tensions... Le volet stress et sommeil est plus théorique et a pour objectif de vous expliquer le mécanisme biologique du stress afin de prévenir la chute dans le burn-out : gérer son cortisol dans la journée pour atténuer fatigue, maux de tête, et augmenter ses capacités de concentration mais aussi avoir une incidence directe sur la qualité de son sommeil : un bon sommeil se prépare dans la journée et pas de bonne journée sans sommeil récupérateur... tout est lié... Ce volet vous apprend à gérer les niveaux de cortisol diurnes afin d'améliorer la récupération nocturne.

Cette formation vous explique aussi que l'adaptation au stress passe obligatoirement par l'initiation de changements et ça, personne ne peut le faire pour vous. Si vous ne changez rien, vous aurez beau respirer et vous étirer, le contexte ne changeant pas, l'épuisement perdurera. Cette adaptation aux changements n'est possible que si vous avez suffisamment d'énergie pour l'initier, il ne faut donc pas attendre d'être à bout de force pour tenter de réagir.

En attendant, que faire ?

J'ai été très intéressée quand l'UFSBD m'a proposé de promouvoir ma formation dans une version 100 % en ligne.

Cette initiative permet de rappeler à tous les professionnels de santé dentaire que « leur santé passe avant tout » et leur offre la possibilité de « reprendre le contrôle » à leur rythme... et sans ajouter du stress au stress !

Prenez
soin de **VOUS!**

FORMATION pensée pour l'équipe dentaire

Nouveauté UFSBD

Préinscription sur www.ufsbd.fr
Équipe dentaire > Formations 2021

Prévention des troubles musculosquelettiques et des situations de stress et d'épuisement professionnel pour l'équipe dentaire

Au quotidien ou à la carte, choisissez votre parcours bien-être !

**7 heures
de formation
100% en ligne.**



e-ufsbd
OUVERT 24h/24 - 7j/7
Se former autrement

FIF PL

**ACTALIANS
OPCA PEPSS**

Tarifs

Chirurgien-dentiste adhérent : 300 €

Non-adhérent : 360 €

Assistant(e) dentaire adhérent : 210 €

Non adhérent : 250 €

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les mécanismes du stress et prévenir le burn-out
- Apaiser son corps et son esprit et retrouver un bien-être physique
- Mettre en place une routine simple pour chasser les tensions accumulées

3M™ Scotchbond™ Universal Plus : l'adhésif par excellence !

L'adhésif 3M™ Scotchbond™
Universal Plus fait évoluer la
gamme des adhésifs universels.
**Découvrez le premier adhésif
universel radio-opaque.**

Profitez de tous les avantages de
l'adhésif original 3M™ Scotchbond™
Universal, avec encore plus de
contrôle et de prévisibilité.



www.3Mfrance.fr/dentaire

3M Scotchbond Universal et 3M Scotchbond Universal Plus sont des dispositifs médicaux de classe IIa selon la Directive 93/42 CEE. Marquage CE0123. 3M Deutschland GmbH. Allemagne. Lire attentivement les informations figurant sur la notice ou l'emballage avant toute utilisation. Distribués par 3M France, 95006 Cergy Pontoise Cedex.

3M, 3M Science. Applied to Life. et Scotchbond sont des marques déposées par 3M ou 3M Deutschland GmbH.

© 3M 2020. Octobre 2020. 3M 1116. Tous droits réservés.

*3M Science. Au service de la Vie.

Santé Publique

En pratique

Formation

Santé Publique



HPV : les chirurgiens-dentistes en première ligne pour faire avancer la prévention et la vaccination



Chaque année, en France, les infections liées aux Human PapillomaVirus (HPV) sont responsables de 6 300 nouveaux cas de cancer, dont 22 % concernent l'oropharynx. Le constat est d'autant plus alarmant qu'il existe une vaccination sûre et efficace, dont le profil de tolérance est attesté et fondé sur une surveillance "en vie réelle" de plus de 10 ans de commercialisation, avec plus de 300 millions de doses distribuées dans le monde.

Alors que la HAS a réorienté sa stratégie et ses recommandations sur le sujet récemment en élargissant la vaccination HPV aux garçons de 11 à 14 ans révolus, l'augmentation de la couverture vaccinale face à ces virus résonne davantage encore comme un enjeu de santé publique de premier ordre. Auquel tous les professionnels de santé, dont les chirurgiens-dentiste peuvent contribuer en agissant de façon systématique et adaptée en matière de sensibilisation, de prévention et de dépistage auprès des publics concernés.

Les chiffres

Plus de **6 300** nouveaux cas de cancer par an liés aux papillomavirus humains (HPV) en France, dont **22 %** sur l'oropharynx

Des maladies qui concernent en majorité les femmes avec **4 580** nouveaux cas chaque année, parmi lesquels **361** cancers de la sphère orale

On estime que **80 %** de la population sexuellement active sera un jour confrontée à une infection par les HPV, dont la moitié entre **15 et 24 ans**

Plus de **80** pays dans le monde ont un programme de vaccination HPV. En Suède, une couverture vaccinale optimale a permis d'observer une réduction des lésions précancéreuses de **75 %** chez les jeunes filles vaccinées avant **17 ans**

L'Australie pense éradiquer certains cancers liés aux HPV d'ici **2028**

En France, seulement **24 %** des jeunes filles sont vaccinées contre les HPV

Des cancers "HPV-induits" souvent localisés sur la sphère ORL



Chaque année en France, 6 300 nouveaux cas de cancer sont attribuables à des infections liées aux HPV. Plus de 25 % de ces cancers HPV-induits concernent les hommes et portent, dans leur grande majorité, sur la sphère ORL et principalement l'oropharynx. Les professionnels de la santé bucco-dentaire se retrouvent logiquement en première ligne de la lutte contre le développement de ces maladies.

Susceptibles d'infecter la peau et les muqueuses, les *Human PapillomaVirus* (HPV) se déclinent en près de 200 types différents identifiés, dont une quarantaine touche l'appareil génital.

Une douzaine de HPV à haut risque

Concernant aussi bien les femmes que les hommes, contrairement à certaines idées reçues, les HPV sont classifiés comme étant à haut risque ou potentiellement oncogènes pour 12 d'entre eux. D'autres sont dits à bas risque et sont, dans ce cas, responsables de verrues génitales très contagieuses appelées condylomes. Sexuellement transmissibles, y compris par sexe oral, malgré l'usage de préservatifs, les infections à HPV relèvent des IST les plus fréquentes à l'échelle mondiale. La plupart des femmes et des hommes sexuellement actifs seront concernés au cours de leur vie par ces virus. Et si la majorité des infections sont asymptomatiques et éliminées naturellement avec le temps, celles concernant les HPV à haut risque et qui persistent peuvent entraîner l'apparition de lésions précancéreuses et cancéreuses localisées sur le col de l'utérus - 100 % des cols de l'utérus sont HPV-induits - l'anus, l'oropharynx, la vulve, le vagin, le pénis, la cavité orale et le larynx.

Le saviez-vous ?

En France, le nombre de cancers potentiellement liés aux HPV était estimé à 6 300 en 2015, soit près de 2 % des cancers incidents. La majorité des cas se compose de cancers du col de l'utérus, de l'anus et, à hauteur de 22 % du total de cancers HPV-induits, de l'oropharynx. Les cancers de l'oropharynx sont d'ailleurs les plus prévalents parmi la population masculine, avec 1 060 cas sur 1 753 cancers liés aux HPV au total (et 1 182 cancers de la sphère ORL dans son ensemble).

Aux Etats-Unis, le cancer oropharyngé HPV-positif a dépassé le cancer du col de l'utérus comme cancer du papillomavirus le plus répandu. Outre-Atlantique, certaines souches de HPV sont responsables de 70 % des cas de cancer de l'oropharynx, qui touchent environ 13 500 personnes chaque année.

Cancers oropharyngés HPV en hausse

Dans le détail des cancers de l'oropharynx, ce sont l'amygdale et la base de la langue qui constituent les localisations les plus touchées par les HPV. Dans plusieurs pays, comme les Etats-Unis ou le Danemark, les cancers de ces localisations ont connu ces dernières années une hausse significative. Selon une étude française de 2017 sur les cancers des voies aéro-digestives supérieures, le taux d'incidence standardisée sur l'âge chez les hommes a reculé moins fortement s'agissant des localisations liées aux HPV par rapport à celles qui n'y sont pas liées. Dans le même temps, ce chiffre a augmenté pour les deux types de localisation chez les femmes.

Dans tous les cas, les moyens de prévention essentiels contre ces cancers évitables demeurent le dépistage et la vaccination, mais ceux-ci ne suffisent pas en l'état, et la mobilisation des professionnels de santé, et des chirurgiens-dentistes en particulier, est indispensable pour relayer auprès des familles les éléments d'information fondamentaux sur les sujets HPV et promouvoir la vaccination des jeunes publics (cf. guide pratique).

Sources/Pour aller plus loin : Fiche repère INCA.

Capitalisons sur les bonnes relations avec les jeunes patients pour les sensibiliser au sujet HPV

Depuis le 8 décembre 2020, la prise en charge du vaccin contre les papillomavirus (HPV) est étendue aux garçons de 11 à 14 ans, avec rattrapage possible pour les adolescents et jeunes adultes de 15 à 19 ans. Alors que le HPV est identifié comme la cause de nombreux cancers - de la cavité buccale notamment - cette décision représente une avancée significative en matière de prévention.

Le Pr Jean-Christophe Fricain, professeur des universités et praticien au CHU de Bordeaux, explique pourquoi les chirurgiens-dentistes sont en première ligne pour sensibiliser les patients sur ce sujet.



→ Pr Jean-Christophe Fricain, professeur des universités et praticien au CHU de Bordeaux

Pour quelles raisons les chirurgiens-dentistes doivent-ils appréhender et se saisir du sujet HPV, généralement connu pour les risques associés de cancer du col de l'utérus ?

Parce qu'ils exercent une profession médicale et qu'en tant que tel, ils jouent un rôle majeur en matière de prévention, au-delà de la cavité orale. Tous les acteurs professionnels de santé peuvent et doivent contribuer à accroître la connaissance et l'information autour du HPV, responsable de lésions précancéreuses, bénignes ou cancéreuses de la région buccale.

Ce rôle revêt d'autant plus d'importance que les jeunes patients fréquentent régulièrement leur chirurgien-dentiste, et que celui-ci peut donc prendre le temps de les intéresser et de les sensibiliser au sujet, à des âges qui coïncident avec le timing de vaccination. Et, in fine, avoir un impact notable en matière de prévention.

Ces dernières décennies, constate-t-on une évolution du profil des patients affectés par des cancers oraux ? Dispose-t-on de données épidémiologiques en France ?

Sur le plan épidémiologique, une évolution significative concerne le taux d'incidence des cancers de la cavité buccale chez les filles, qui concerne aujourd'hui 25 % des cas diagnostiqués contre 10 % dans les années 1990.

les deux sexes confondus, on relève que 10 % des cancers de la lèvre, de la bouche ou du pharynx sont liés au HPV. Ils sont principalement localisés au niveau de l'oropharynx qui doit faire partie de l'examen clinique réalisé par le chirurgien-dentiste. La Haute Autorité de Santé a en 2018 fait état de 1 500 cas dans la sphère ORL.

Comment le chirurgien-dentiste peut-il et doit-il exercer son rôle de prévention, a fortiori maintenant que la prise en charge du vaccin HPV est étendue aux garçons ?

Aujourd'hui, en termes de prévention, l'enjeu pour le chirurgien-dentiste est d'aller au-delà de l'hygiène bucco-dentaire. Encore une fois, le chirurgien-dentiste a la chance de recevoir des jeunes patients, contrairement aux médecins généralistes, que ce soit pour des contrôles dentaires ou des détartrages. Il faut mettre à profit ce temps pour échanger, sur la cible des 11-19 ans. Auparavant, on considérait que vacciner les filles était suffisant pour protéger les garçons, seulement le taux de vaccination chez les filles atteint péniblement 25 %. Cette insuffisance a motivé la préconisation de la vaccination chez les garçons.

Ce n'est pas un réflexe évident ou inné de faire de la prévention hors hygiène bucco-dentaire, mais il faut capitaliser sur ces bonnes relations avec les jeunes patients pour informer et sensibiliser, malgré les débats qui entourent les vaccinations. Des formations peuvent y aider, et l'UFSD doit aussi agir en ce sens. Nous y arrivons sur le sujet du tabac, le HPV requiert une attention tout aussi particulière.

S'agissant de pratique, deux messages clés doivent être intégrés : systématiser un examen complet des muqueuses buccales, en déroulant et en regardant la langue, l'oropharynx etc., et poser un diagnostic pour les lésions durables. Toute lésion qui perdure est une lésion suspecte qui doit être diagnostiquée.

Promouvoir la vaccination HPV, un réflexe à assimiler et mettre en pratique



Parce qu'ils reçoivent régulièrement des jeunes publics dans la cible d'âge concernée, les chirurgiens-dentistes peuvent jouer un rôle moteur dans la sensibilisation des familles aux risques liés aux infections à HPV et dans la promotion de la vaccination. À travers certains messages et données clés.

L'extension de la vaccination aux garçons décidée par la HAS et mise en œuvre à compter de 2021 constitue un levier complémentaire précieux vers l'atteinte de l'objectif d'augmentation de la couverture vaccinale en France - même si vacciner les filles reste prioritaire.

Un sujet sensible, mais essentiel

Les médecins généralistes adhèrent massivement au principe de vaccination contre les HPV et restent sans doute les premiers relais sur ces sujets vis-à-vis des parents, qui déclarent pour 97 % d'entre eux suivre leurs recommandations en matière de vaccination. Ce constat ne doit pas occulter pour autant le rôle majeur que jouent les autres professions de santé, en particulier les chirurgiens-dentistes, s'agissant d'information, de sensibilisation, de promotion et d'orientation. Afin d'évoquer ce sujet parfois sensible, l'INCA propose un argumentaire exhaustif, et des messages clés peuvent être assimilés par les praticiens :

- La vaccination est recommandée pour les jeunes filles et les garçons entre 11 ans et 14 ans, avec un rattrapage possible jusqu'à l'âge de 19 ans ;
- La nécessité de réaliser la vaccination avant l'exposition à l'infection, d'où cet âge-cible : les vaccins HPV ont une vocation préventive et sont inefficaces contre une infection en cours ;
- Une réponse immunitaire accrue et optimisée lorsque le vaccin est administré avant 15 ans ;
- La possibilité de profiter du rappel d'TcaP (diphtérie-tétanos-coqueluche-poliomyélite) prévu entre 11 et 13 ans pour administrer l'une des deux doses nécessaires du vaccin HPV.

Des démarches simplifiées avec le Carnet de Vaccination Électronique

La plateforme d'information mesvaccins.net mise en place en réponse aux enjeux liés à la vaccination, notamment en termes de perception par le grand public, intègre un Carnet de Vaccination Électronique (CVE) intelligent. Partagé entre le patient et le professionnel de santé, le CVE est accessible 24/7 avec ou sans connexion et propose des recommandations personnalisées relatives à la couverture vaccinale ainsi qu'un système d'alertes.

Les recommandations de la HAS sur la politique vaccinale en bref

- Une proposition vaccinale plus systématique de la part des professionnels de santé.
- Des actions orientées vers l'impératif de restauration de la confiance vis-à-vis de cette vaccination auprès du public et des professionnels de santé par la diffusion de campagnes publiques d'information.
- Un accès facilité à la vaccination, dans des lieux multiples, ainsi qu'une prise en charge intégrale de la vaccination.

Un vaccin efficace

En 2018, tous les pays d'Europe avaient introduit la vaccination contre les HPV dans leurs programmes nationaux - 86 dans le monde. Plus de 20 pays, dont l'Australie, les États-Unis ou l'Italie, ont déjà recommandé l'extension de la vaccination aux garçons.

De nombreuses études mettent en exergue les bénéfices d'une couverture vaccinale optimale. En Australie, celle-ci atteint 80 % environ chez les filles et les garçons, et a permis de réduire de plus de 77 % les génotypes responsables de 75

% des cancers du col de l'utérus. Sur le pays-continent, les campagnes de vaccination et de dépistage ouvrent la voie à une élimination du cancer du col de l'utérus d'ici une quinzaine d'années.



Ces 2 affiches sont disponibles sur www.ufsbd.fr/ Équipe dentaire/ fiches

Sources/Pour aller plus loin : Vaccination HPV et prévention / Efficacité de la vaccination

Un levier important pour augmenter la couverture vaccinale et proposer plus systématiquement la vaccination aux familles

Quel contexte et quel constat entourent la vaccination HPV aujourd'hui en France ? Quelles attentes nourrir vis-à-vis de son extension aux garçons de 11 à 14 ans ? Le Dr Jean-Baptiste MÉRIC et Sarah DERHY, Directeur du pôle Santé Publique et Soins et Responsable Santé Publique à l'Institut National du Cancer (INCA), partagent leur expertise et répondent.



→ Sarah DERHY



→ Dr Jean-Baptiste MÉRIC

Dans quelle mesure les papillomavirus humains (HPV) concernent-ils tous les professionnels de santé, y compris les chirurgiens-dentistes ?

Les papillomavirus humains (HPV) sont à l'origine de plus de 6 300 cancers par an sur 8 localisations : col de l'utérus, anus, oropharynx, vulve, vagin, cavité orale, larynx et pénis. On estime aujourd'hui que 400 cancers oropharyngés et buccaux sont liés à des infections HPV chaque année en France. À cet égard, le chirurgien-dentiste peut avoir un rôle important dans la détection d'affections cancéreuses à un stade précoce et de façon plus générale dans la prévention auprès de ses patients, en tant que professionnel de premier recours.

Dix ans après les premières recommandations et alors que les virus HPV sont à l'origine de plus de 6 000 nouveaux cas de cancer par an, la couverture vaccinale reste très insuffisante au regard des objectifs fixés par le plan cancer. Que prévoit celui-ci ?

Le plan cancer 2014-2019 prévoyait l'atteinte d'une couverture vaccinale à 60 % chez les jeunes filles. Les résultats actuels sont largement insuffisants car la vaccination n'a pas dépassé la barre des 30 %, et a été marquée par une forte défiance.

Une information claire délivrée par les professionnels de santé est un levier important de retour à la confiance pour les familles. L'INCA met ainsi à leur disposition dix arguments clés pour porter les données de la science et mettre en exergue les bénéfices à attendre de cette vaccination.

En ce début d'année 2021, la stratégie décennale de lutte contre les cancers prend le relais des plans cancer, et son lancement sera l'occasion de remobiliser les professionnels pour la promotion de la prévention et du dépistage.

En France, le constat est aujourd'hui préoccupant : seules 24 % des jeunes filles se sont fait vacciner à 16 ans, avez-vous une explication ?

Il existe en France une forte défiance vaccinale, renforcée par des polémiques successives au sujet de la vaccination HPV, qui a contribué à faire chuter la couverture vaccinale. On observe cependant depuis deux ans une évolution positive de l'adhésion et du nombre de jeunes filles vaccinées.

Et la situation actuelle apparaît plus favorable avec l'élargissement de la vaccination aux garçons dès 11 ans depuis le 1er janvier 2021, la publication récente des premiers résultats des vaccins sur la réduction des cancers invasifs du col utérin et de nouvelles études qui confirment encore le profil sécuritaire du vaccin.

Que pensez-vous de l'élargissement de la vaccination HPV à tous les adolescents de 11 à 14 ans révolus, alors que près de 25 % des cancers provoqués par les HPV surviennent chez les hommes ?

Effectivement, les estimations disponibles font état pour les hommes de 1 800 nouveaux cas de cancer attribuables aux infections HPV. L'élargissement de la vaccination HPV aux garçons comme pour les filles dès 11 ans est effectif depuis le 1er janvier 2021 et représente une avancée majeure pour la lutte contre les cancers liés aux HPV.

Cet élargissement porte un double rôle : réduire le fardeau des infections HPV dans son ensemble chez les femmes ainsi que chez les hommes, et freiner la transmission des papillomavirus au sein de la population générale.

La vaccination des garçons est identifiée par les médecins généralistes comme un levier important pour une augmentation de la couverture vaccinale et proposer plus systématiquement cette vaccination aux familles. L'année 2021 doit permettre de donner un nouvel élan à cette vaccination.

Bien préparer vos rendez-vous :

les bonnes pratiques !



Gagner du temps au cabinet en préparant les patients

79 % des chirurgiens-dentistes envoient les consignes en amont du rendez-vous (contre 25 % en 2019).

25 % envoient aussi des fiches de prévention.



“ Quand les patients ont bien toutes les informations, ils risquent moins de se tromper. ”

Lindsay B., assistante dentaire



Réduire les lapins

75 % des chirurgiens-dentistes jugent les rappels efficaces pour réduire les rendez-vous non honorés.



Faciliter la continuité des soins pendant la crise sanitaire

47 % des chirurgiens-dentistes envoient des recommandations sur les gestes barrières.



Accompagner les changements d'organisation en adaptant facilement votre agenda

88 % des chirurgiens-dentistes ont vu leur planning changer, avec des rendez-vous plus longs pour 35 % d'entre eux.



“ On travaille autrement et cet "autrement" va s'installer dans la durée. ”

Dr Rémy S., chirurgien-dentiste



Avec Doctolib :



Développez l'activité de votre cabinet



Gagnez en confort de travail



Assurez la prise en charge de vos patients et la continuité des soins

Rejoignez la communauté et participez à la co-construction de nos solutions ! Rendez-vous sur <https://urlz.fr/eQb7>

Le chirurgien-dentiste acteur de la prévention des infections HPV

Comment appréhender mon rôle ?

- Dépister les HPV oraux fait partie des fonctions des chirurgiens-dentistes. De fait vous jouez un rôle de premier plan en matière de prévention, en encourageant à la vaccination HPV.
- Les praticiens peuvent capitaliser sur leur expérience dans le domaine de la prévention secondaire et tertiaire, notamment s'agissant de conseils et de recommandations relatifs à la nutrition et au tabagisme, pour l'étendre au sujet HPV.

Comment engager mon équipe ?

- Vous pouvez contribuer à créer une culture de prévention du cancer au sein du cabinet, en sensibilisant votre équipe, en lui fournissant des éléments de langage sur la vaccination (cf. argumentaire INCA) et en établissant des procédures de communication adaptées avec les patients.
- Au-delà du cabinet, envisagez une collaboration renforcée avec des pédiatres ou médecins pour assurer une cohérence et une continuité de soins et de communication aussi de l'importance de cette vaccination pour la santé orale.

La prévention auprès des parents, de quelles façons, à quel moment ?

- Profitez des visites régulières des patients préadolescents et de l'EBD 12 ans pour informer les parents du lien entre infections HPV et cancer de la bouche, souvent méconnu du grand public, et partagez avec eux des conseils sur la vaccination.
- Mettez en place une communication systématique auprès des parents de vos jeunes patients - à partir de 11 ans - portant sur les risques des infections HPV, et sur la nécessité de la vaccination en tant que premier levier de prévention.
- Prévoyez une information claire et accessible dans le cabinet sous forme d'affiche ou de flyers, ainsi que sur vos site web et réseaux sociaux, avec un lien vers le site de l'INCA.
- Incluez une question sur les vaccinations dans le formulaire d'antécédents médicaux.
- Prévenez vos patients que les examens oraux incluent la recherche de symptômes physiques possibles.

Comment bien orienter mes patients ?

- Si les parents expriment leur volonté de faire vacciner leurs enfants après avoir discuté avec vous, partagez avec eux toutes les informations à votre disposition sur le sujet. Orientez-les vers leur médecin généraliste. Assurez un suivi lors de la prochaine visite dentaire.
- Si les patients n'ont pas de médecin traitant, encouragez-les à contacter le centre hospitalier/centre de vaccination le plus proche de chez eux.



Quels messages clés vis-à-vis des parents ?

- Vous avez la capacité de protéger votre enfant contre plusieurs types de cancer.
- Ces cancers concernent autant les filles que les garçons. Il est essentiel de les vacciner avant qu'ils ne soient exposés aux infections HPV.
- Une vaccination simple, rapide et prise en charge maintenant évitera des problèmes de santé potentiellement graves à votre enfant plus tard.
- Un seul vaccin permet de prévenir plusieurs types de cancer, et ce vaccin a démontré, depuis plus de 10 ans qu'il existe, son efficacité et son innocuité pour votre enfant.
- Les infections HPV sont responsables d'environ 70 % des cancers de la gorge.

EXAMEN CLINIQUE DE LA CAVITÉ BUCCALE EN HUIT ÉTAPES

Matériel nécessaire à l'examen

- Un éclairage performant : scialytique ou lampe frontale.
- Deux miroirs pour faciliter l'examen de la face interne des joues et des lèvres.
- Des compresses pour observer correctement les bords de la langue et sécher les muqueuses.



1^{re} phase : l'examen exo-buccal

C'est l'inspection et l'examen des téguments et la palpation des aires ganglionnaires principales :

sous-maxillaires | jugulo-carotidiennes | sus-claviculaires

Une adénopathie s'identifie par sa localisation, sa taille, sa consistance, sa mobilité et son aspect plus ou moins douloureux.

2^e phase : l'examen intra-buccal

C'est l'inspection des muqueuses de la cavité buccale dans leur ensemble.

1 Commissure des lèvres
Commencez à l'une des commissures et observez la face cutanée, puis la face muqueuse.

2 Face interne
Déplacez les miroirs vers les parties supérieures de la face interne de la joue.

3 Lèvre supérieure
Observez la partie cutanée et vermillon de la lèvre supérieure.

4 Lèvre inférieure
Observez la partie cutanée et vermillon de la lèvre inférieure.

5 Palais dur
Observez le palais osseux antérieur.

6 Palais mou
Pensez à observer le palais mou postérieur, sans oublier voile, luette et amygdales palatines.

7 Plancher lingual
Descendez vers le plancher lingual et suivez l'arcade dentaire inférieure.

8 Langue
Terminez l'examen en observant la langue (dos, bords et face ventrale).

Quand on repère une lésion, il est important de la caractériser

Caractéristiques d'une lésion : les lésions élémentaires de la muqueuse buccale se manifestent par des modifications de couleur ou de volume. Une association de plusieurs lésions élémentaires donne un aspect hétérogène souvent très évocateur de carcinome épidermoïde.

Si vous suspectez la présence d'une lésion, n'hésitez pas à orienter votre patient vers un Chirurgien maxillo-facial pour avis et biopsie ou vers les CHU de référence.

ÉLIMINE LA PLAQUE, MÊME ENTRE LES DENTS



waterpik[®]
hydropulseur

Résultats prouvés par
75 études indépendantes publiées



SONIC GENERATION 12® BACTERIO

EFFET MAXIMAL. EFFORT MINIMAL.

UNE INNOVATION FRANCO-SUISSE :
UN NETTOYAGE PROFESSIONNEL
POUR LES PARTICULIERS.

Pour assurer le succès à long terme des soins restaurateurs et parodontaux, nous avons créé une nouvelle brosse à dents électrique Suisse.

L'élimination du biofilm dentaire et interdentaire est optimisée grâce à 3 têtes de brosses spécifiques et à l'effet hydrodynamique.

Protection des collets des dents, des gencives et des papilles : les brins Konex HD® (0.02mm) sont 8 fois plus doux que les brins conventionnels.

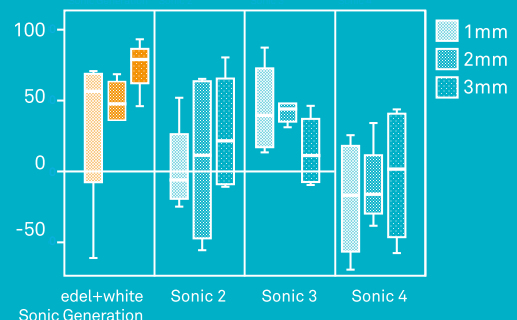
Selon l'Association Suisse des Dentistes, le nettoyage hydrodynamique sonore est le meilleur soin bucco-dentaire. En France cette brosse à dents est **recommandée par les chirurgiens-dentistes de l'UFSBD**.

Exclusivité française et accessible à tous à un prix accessible au plus grand nombre.



Sonic Generation 12®
Bacterio

Réduction (%) du biofilm interdentaire.
Distance de 1 à 3 mm entre la surface et les brins.



Schmidt J. et al. Clin Oral Invest. 2016

La sonique génération réalise
la plus forte réduction de biofilm

COFFRET
GRATUIT
+ TÊTE
SONIC



OFFRE DENTISTES

Recevez gratuitement votre boîte d'échantillons
edel+white Swiss Oral Care.

Demandez notre liste de prix exclusive pour
les chirurgiens dentistes.

www.dentalshop.fr/partenaires

03 39 34 00 48



edel
white

Swiss Dental Experts